



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

**AGENCE  
PHARE** ÉTUDES  
RÉSEAUX  
CONSEIL



## Évaluation de l'expérimentation APOJ

« Développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes »

*NOTE DE CADRAGE*

NOTE RÉALISÉE PAR L'AGENCE PHARE

AUTEURS : FRANÇOIS CATHELINÉAU – LAETITIA MELLOTTÉE – EMMANUEL RIVAT

Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



---

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

# Table des matières

<b>1.</b>	<b>L'EXPERIMENTATION APOJ ET SON EVALUATION</b>	<b>5</b>
1.1.	PRESENTATION DE L'EXPERIMENTATION	5
1.2.	L'ENGAGEMENT, CATEGORIE DE L'ACTION PUBLIQUE	5
1.3.	UNE NOTE DE CADRAGE POUR GUIDER L'EVALUATION	6
1.3.1.	<i>La définition de l'engagement des jeunes</i>	6
1.3.2.	<i>Un premier enjeu : citoyens actifs vs. citoyens passifs ?</i>	7
1.3.3.	<i>Un second enjeu : anciens militants vs. nouveaux militants ?</i>	7
1.3.4.	<i>Contribuer à la réflexion sur l'engagement des jeunes en sciences sociales</i>	8
<b>2.</b>	<b>LES ENJEUX DE L'EXPERIMENTATION APOJ : SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES</b>	<b>10</b>
2.1.	LES ORGANISATIONS DE JEUNES : UNE NOUVELLE CATEGORIE POUR L'ACTION PUBLIQUE	10
2.1.1.	<i>Les enseignements des expérimentations sur l'engagement des jeunes</i>	10
2.1.2.	<i>La diversité des modes d'organisation</i>	13
2.1.3.	<i>L'innovation des jeunes en question</i>	16
2.2.	LA MOBILISATION DES JEUNES : DE NOUVEAUX MILITANTS ?	19
2.2.1.	<i>Les valeurs des jeunes en question</i>	20
2.2.2.	<i>Des jeunes inégaux devant l'engagement</i>	23
2.2.3.	<i>Les ressources vers et pour l'engagement</i>	26
2.3.	LES ENJEUX ET OBSTACLES DE LA REPRESENTATION POLITIQUE DES JEUNES	28
2.3.1.	<i>Les jeunes, acteurs de la démocratie locale</i>	29
2.3.2.	<i>Les stratégies des jeunes vis-à-vis des pouvoirs publics</i>	32
2.3.3.	<i>L'invisibilité des jeunes dans l'espace public</i>	34
<b>3.</b>	<b>LE POSITIONNEMENT DE L'ETUDE PAR RAPPORT A L'EXISTANT</b>	<b>38</b>
3.1.	LE CADRE D'ANALYSE MOBILISE POUR L'EVALUATION	38
3.1.1.	<i>L'étude des référentiels d'action des organisations</i>	38
3.1.2.	<i>L'étude des carrières d'engagement des jeunes</i>	39
3.1.3.	<i>L'étude des répertoires d'action des jeunes</i>	39
3.1.4.	<i>L'étude du capital social des organisations et des jeunes</i>	40
3.2.	LA TRANSFERABILITE DES ACTIONS	41
<b>4.</b>	<b>QUESTIONS EVALUATIVES ET INDICATEURS</b>	<b>42</b>
4.1.	LES ACTIONS EXPERIMENTEES	42
4.2.	LES EFFETS DES ACTIONS SUR LA CREATION ET LA CONSOLIDATION DES ORGANISATIONS DE JEUNES	44
4.3.	LES STRATEGIES DE MOBILISATION DEPLOYEES DANS LE CADRE DES EXPERIMENTATIONS	47
4.4.	LES EFFETS DE L'EXPERIMENTATION SUR LA PRISE EN COMPTE DE LA PAROLE DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC	51
4.5.	LE TRANSFERT DES PRATIQUES EXPERIMENTEES	54
<b>5.</b>	<b>CALENDRIER DE L'EVALUATION</b>	<b>56</b>
<b>6.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>58</b>

6.1.	JEUNES ET ORGANISATIONS DE JEUNES	58
6.1.1.	<i>Sociologie de la jeunesse</i>	58
6.1.2.	<i>Sociologie des organisations de jeunes</i>	58
6.1.3.	<i>Sociologie des organisations associatives</i>	58
6.2.	SOCIOLOGIE DE L'ENGAGEMENT	59
6.2.1.	<i>Sociologie de l'engagement citoyen et associatif</i>	59
6.2.2.	<i>Sociologie de l'engagement politique</i>	59
6.2.3.	<i>Sociologie de l'engagement des jeunes</i>	60
6.2.4.	<i>Sociologie des jeunes dits « en difficulté »</i>	61
6.2.5.	<i>Sociologie des mouvements sociaux</i>	61
6.2.6.	<i>Education populaire : mouvements et méthodes</i>	62
6.3.	SOCIOLOGIE POLITIQUE ET POLITIQUES PUBLIQUES	62
6.3.1.	<i>Sociologie des réseaux et du capital social</i>	62
6.3.2.	<i>Sociologie de l'exclusion</i>	63
6.3.3.	<i>Rapports d'évaluation des expérimentations FEJ sur l'engagement des jeunes</i>	63
6.3.4.	<i>Analyse des politiques publiques</i>	63
<b>7.</b>	<b>PRESENTATION DE L'AGENCE PHARE</b>	<b>65</b>
7.1.	L'EQUIPE DE L'AGENCE PHARE	65
7.2.	L'AGENCE PHARE : COMPETENCES ET EXPERIENCES	65

# 1. L'expérimentation APOJ et son évaluation

## 1.1. Présentation de l'expérimentation

L'expérimentation répond à la volonté du Comité Interministériel pour la Jeunesse (CIJ) de favoriser l'engagement des jeunes, et aux besoins de reconnaissance et de structuration exprimés par les organisations de jeunes.

L'engagement des jeunes s'inscrit dans une longue histoire de mobilisation partisane, syndicale et associative. Au cours des dernières années, plusieurs expérimentations évaluées ont montré que la promotion de l'engagement des jeunes par des adultes était relativement peu efficace.

Dans ce contexte, l'expérimentation APOJ a sélectionné uniquement des projets<sup>1</sup> portés par des jeunes pour répondre à un certain nombre de questions : comment s'engagent les jeunes aujourd'hui ? Comment ont évolué leurs modes d'engagement et d'organisation ?

L'appel à projets APOJ vise à mieux comprendre les conditions, les atouts et les freins de l'engagement des jeunes autour de la pratique de *pairs à pairs* – l'idée que la mobilisation des jeunes est plus efficace lorsqu'elle est sollicitée et accompagnée par les jeunes eux-mêmes.

Concrètement, 16 associations ont été sélectionnées sur tout le territoire national pour porter des projets innovants pouvant renforcer les organisations de jeunes de trois manières sur au moins l'un de ces trois axes :

- *appuyer la création et le regroupement d'organisations de jeunes dirigées par des jeunes* : professionnalisation des associations, consolidation de la gouvernance, mise en réseau d'initiatives de coopération, etc. ;
- *mobiliser plus de jeunes* à travers des actions innovantes, une information large et sensibilisation des jeunes, un accompagnement et des outils pour faciliter les initiatives. Les jeunes les plus éloignés des démarches d'engagement sont particulièrement ciblés ;
- *améliorer la reconnaissance politique des organisations et les réseaux de jeunes dans le débat public* : outils de communication, renforcement de la capacité d'interpellation des pouvoirs publics et de leur représentation au sein des institutions.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a pour objectif de mener des expérimentations qui ont une ambition et une exigence scientifique : accompagner des projets dans des contextes différents pour que les logiques d'action soient comparées et que des enseignements pouvant enrichir les politiques publiques puissent en être tirés.

## 1.2. L'engagement, catégorie de l'action publique

Dans le prolongement de l'action publique en faveur de la participation des jeunes, l'engagement est devenu une thématique de premier plan depuis plusieurs années.

Publié en 2009, le Livre vert de la Commission de concertation sur la politique de la jeunesse préconise ainsi de « *créer un espace politique et de projets partagés* ». La proposition 49 vise

---

<sup>1</sup> Pour connaître les organisations de jeunes sélectionnées : [http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Resultats\\_APOJ.pdf](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Resultats_APOJ.pdf)

notamment à « *faciliter et promouvoir l'engagement tout au long de la vie* »<sup>2</sup>, invitant à « *travailler sur la reconnaissance spécifique des organisations de jeunes* ».

La réflexion sur l'engagement des jeunes dans le cadre d'organisations dirigées par des jeunes émerge également de la société civile elle-même : 10 associations ont ainsi co-signé, dès avril 2009, une plateforme de propositions communes intitulée « Pour un développement et une reconnaissance des associations nationales de jeunes en France ».

La volonté de développer ces organisations de jeunes peut aussi s'expliquer par un constat global : en 2009, ces associations de jeunes gérées et animées par des jeunes étaient relativement peu nombreuses en France (seulement une dizaine d'associations, un nombre assez faible comparé aux 50 à 100 associations recensées dans les autres pays européens<sup>3</sup>).

En 2013, le Plan Priorité Jeunesse (PPJ) réaffirme la volonté de mobiliser autour de l'engagement des jeunes différents ministères, leurs administrations, les collectivités territoriales, et les jeunes eux-mêmes. Plus précisément, parmi les 6 mesures du Plan Priorité Jeunesse correspondant au chantier n°12 de « Renforcement de la représentation des jeunes dans l'espace public », la mesure 39 vise explicitement à « encourager le développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes »<sup>4</sup>.

Le lancement de l'appel à projet *Développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes* fait écho à la volonté exprimée dans le Tome 1 de l'édition 2014 du Rapport au Comité Interministériel pour la Jeunesse (CIJ) sur l'importance de favoriser de façon non-discriminante l'engagement des jeunes, et de pouvoir les associer plus concrètement à l'élaboration des politiques publiques :

*« La participation des jeunes doit être encouragée et valorisée à tous les niveaux, en prenant appui notamment sur leurs organisations et en co-construisant les politiques publiques avec eux. L'engagement doit être une perspective qui s'ouvre à n'importe quel jeune, quel que soit son environnement, ses origines, son cursus scolaire ou professionnel ».*

C'est dans ce contexte que 17 projets expérimentaux, portés par des structures associatives, s'inscrivent dans l'objectif de « développer des organisations de jeunes dirigées par des jeunes ».

### **1.3. Une note de cadrage pour guider l'évaluation**

Le cahier des charges de l'évaluation précise qu'une note de cadrage doit les grands enjeux qui structurent la question de l'engagement des jeunes dans des organisations de jeunes et qui fondent cet appel à projet.

#### **1.3.1. La définition de l'engagement des jeunes**

L'engagement des jeunes fait l'objet de multiples définitions de la part des politiques de Jeunesse, de la sociologie des mouvements sociaux ou encore des jeunes eux-mêmes. L'engagement des jeunes

---

<sup>2</sup> Commission de concertation sur la politique de la jeunesse, *Reconnaître la valeur de la jeunesse, Livre vert*, juillet 2009.

<sup>3</sup> Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *Etude des spécificités des associations de jeunes, dirigées par des jeunes : Animafac, JOC et MRJC*, Rapport d'enquête, décembre 2008.

<sup>4</sup> On notera également que la mesure 38 vise, de manière complémentaire, à encourager la participation des jeunes aux mouvements associatifs, politiques et syndicaux.

est défini dans l'appel à projets APOJ comme « toute participation à un collectif dont le but est de favoriser l'inscription des jeunes dans la vie de la cité et l'espace public »<sup>5</sup>.

Cette définition a le mérite de poser la question de la finalité de l'engagement des jeunes : une forme visible de participation à la construction collective du bien commun et de la décision, découlant d'une appartenance citoyenne (« la cité »). A rebours de l'idée d'une individualisation de l'engagement, elle en rappelle même le caractère « collectif ».

Une telle définition de l'engagement est néanmoins limitée : elle ne tient pas compte du fait que les jeunes peuvent développer des formes d'engagement à la marge de la vie de la cité et de l'espace public, et elle ne questionne pas la manière dont la parole des jeunes est portée et représentée avec plus ou moins de succès dans l'espace public.

En gardant en tête ces deux remarques, et plutôt que d'en proposer une autre définition, l'étude propose de partir de cette définition pour en montrer, par l'enquête de terrain et par un questionnement auprès des jeunes engagés dans l'expérimentation APOJ, notamment sur leur manière de vivre et de définir leur engagement, les biais ou les présupposés.

### **1.3.2. Un premier enjeu : citoyens actifs vs. citoyens passifs ?**

Alors que les jeunes ont faiblement recours au vote et privilégient des modes de participation protestataires, l'engagement des jeunes est souvent considéré comme un acte d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie<sup>6</sup>. La valeur de l'engagement des jeunes est alors mesurée à l'aune de leur contribution à des échanges avec les pouvoirs publics<sup>7</sup> :

- les jeunes s'engagent dans une expérience émancipatrice lorsqu'ils sont en mesure de réaliser un projet, d'agir sur un territoire ;
- les jeunes s'engagent lorsqu'ils sont capables de participer au dialogue, voire à la décision politique ;
- les jeunes s'engagent lorsqu'ils peuvent être le relais ou bien les acteurs d'une politique de Jeunesse qui répond à leurs besoins ;

La difficulté d'une telle approche, centrée sur la citoyenneté, est qu'elle repose sur certains présupposés normatifs, car elle sous-entend que certains jeunes seraient plus actifs que d'autres dans l'exercice de leur citoyenneté en contribuant aux politiques publiques, alors que d'autres formes d'engagement peuvent se développer en dehors ou en retrait de l'engagement politique.

### **1.3.3. Un second enjeu : anciens militants vs. nouveaux militants ?**

Il est important de situer historiquement et socialement l'engagement des jeunes : alors que la sociologie des mouvements sociaux des années 1970 et 1980 a mis en valeur l'émergence de

---

<sup>5</sup> Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse, *Cahier des charges de l'évaluation de l'expérimentation APOJ*, 2014.

<sup>6</sup> Cicchelli, V., « Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans », de Galland, O., et Roudet, B. (éds), 2001, *Éducation et sociétés*, 2003/2, n°12.

<sup>7</sup> Loncle, P. (dir.), « Jeunesse : participation formelle et informelle », *Rapport d'analyse, Première étape de la recherche collaborative réalisée par la Chaire de recherche sur la jeunesse*, 2014.

« nouveaux » mouvements sociaux, qui seraient plus indépendants - dans leurs thématiques et modes d'action - des partis politiques et des syndicats, cette « nouveauté » est très controversée<sup>8</sup>.

Certes, les travaux de recherche pointent régulièrement l'apparition de nouvelles formes de mobilisation. Par rapport à un militantisme associatif très normé, l'engagement des jeunes serait désormais plus « *à la carte, éphémère, multiple* »<sup>9</sup> à distance des structures hiérarchiques et des formes d'engagement trop formelles.

Dans ce contexte, une hypothèse forte de l'évaluation de l'expérimentation est que, comme le souligne Muxel : « *les jeunes ne sont pas désenchantés, repliés sur un individualisme démobilisateur et déconnectés de toute préoccupation de la collectivité, mais [qu'ils] développent leurs actions politiques de façon plus expérimentale que leurs aînés* »<sup>10</sup>.

L'évaluation de l'expérimentation doit donc prendre en compte, mais aussi questionner le caractère « nouveau » des nouvelles formes d'engagement, plus informelles et spontanées, en observant que l'engagement des jeunes ne se réduit pas à la participation politique, aux mouvements sociaux et aux formes classiques du militantisme<sup>11</sup>.

### **1.3.4. Contribuer à la réflexion sur l'engagement des jeunes en sciences sociales**

Dans l'ensemble, l'étude des politiques de Jeunesse et de l'engagement des jeunes, d'après Loncle, « *ne constitue pas un objet légitime en sciences politiques, et dans l'étude des politiques publiques en général* »<sup>12</sup>. L'évaluation de l'expérimentation APOJ constitue donc une opportunité de mieux comprendre la place de l'engagement des jeunes vis-à-vis des politiques publiques.

A cet égard, les travaux de la sociologie des mouvements sociaux, des politiques publiques (et notamment des politiques de Jeunesse) et la sociologie de la jeunesse sont relativement cloisonnés, tant point de vue des objets d'étude, des hypothèses de recherche, que des résultats de terrain. Il y a ainsi un réel besoin de faire dialoguer ces travaux :

*« La jeunesse fait essentiellement l'objet d'études sous l'angle des mobilisations collectives et de la sociologie des mouvements sociaux. Il existe un nombre non négligeable de recherches sur ces questions qui ciblent, par exemple, les grèves étudiantes ou les émeutes urbaines [...]. Cependant, elles placent très peu ces mouvements dans une analyse sociologique de la jeunesse et elles sont très peu reliées avec une analyse des politiques de jeunesse qui encadrent ou soutiennent ces publics. Il est vrai que l'analyse des mouvements sociaux et l'analyse des politiques publiques sont deux branches de la science politique assez fortement séparées »*<sup>13</sup>.

L'évaluation de l'expérimentation APOJ a pour vocation de contribuer aux réflexions en cours sur le plan théorique, en réalisant une synthèse des travaux existants par cette note de cadrage, et sur le

---

<sup>8</sup> Touraine, A., *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973, pp.361-363.

<sup>9</sup> Ion, J. *La fin des militants*, Paris, L'Atelier, 1979, p.79.

<sup>10</sup> Muxel, A., *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences-Po, janvier 2001.

<sup>5</sup> Sawicki, F. et Siméant, J., « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2009, pp. 1-29).

<sup>12</sup> Loncle, P., « Recherche et politiques de jeunesse : quels apports pour la décision et la pratique ? », Leçon inaugurale de la Chaire Jeunesse, EHESP, 2012, p.106

<sup>13</sup> Loncle, P., *Ibid.* p.106



plan empirique, à partir de l'étude des 17 projets retenus, à la fois sur le plan qualitatif, mais également quantitatif, la littérature étant peu complète sur ce dernier point.

## 2. Les enjeux de l'expérimentation APOJ : synthèse des principaux résultats de la recherche en sciences sociales

### 2.1. Les organisations de jeunes : une nouvelle catégorie pour l'action publique

Le cahier des charges de l'évaluation de l'expérimentation APOJ porte une attention toute particulière au rôle des organisations de jeunes dans le processus d'engagement des jeunes. Il invite à mieux comprendre comment les organisations de jeunes se structurent et se professionnalisent (axe 1), comment les actions menées par les organisations de jeunes peuvent mobiliser un plus grand nombre de jeunes, notamment les jeunes éloignés de l'engagement (axe2), et la manière dont les organisations de jeunes favorisent la prise en compte de la parole des jeunes dans l'espace public (axe 3).

La volonté de développer ces organisations de jeunes peut s'expliquer par un constat global : en France, les associations de jeunes animées par des jeunes sont peu nombreuses (en 2009, une étude recense seulement une dizaine d'associations, un nombre assez faible comparé aux 50 à 100 associations recensées dans les autres pays européens<sup>14</sup>). Par rapport aux pays du Nord de l'Europe, le taux de bénévolat reste faible en France, parce que les jeunes demeurent réticents à franchir le pas d'une participation active<sup>15</sup>.

Le lancement de l'expérimentation APOJ par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) fait écho aux recommandations du Plan Priorité Jeunesse de 2013, et du rapport au Comité Interministériel pour la Jeunesse (CIJ) de 2014, qui préconisent d'encourager et de valoriser la participation des jeunes « à tous les niveaux, en prenant appui notamment sur leurs organisations et en co-construisant les politiques publiques avec eux »<sup>16</sup>. Il résulte également d'une volonté du FEJ d'approfondir les résultats de plusieurs types d'expérimentations financées entre 2010 et 2013.

#### 2.1.1. Les enseignements des expérimentations sur l'engagement des jeunes

Il importe que l'évaluation de l'expérimentation APOJ tienne compte des résultats de ces expérimentations. L'appel à projet n°1 du FEJ abordait déjà la thématique de l'engagement des jeunes en 2010<sup>17</sup>, développée ensuite par 13 expérimentations initiées et financées entre 2010 et

---

<sup>14</sup> Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *Etude des spécificités des associations de jeunes, dirigées par des jeunes : Animafac, JOC et MRJC*, Rapport d'enquête, décembre 2008.

<sup>15</sup> Dansac, C. et al. (dir.), *Renouvellement et Rajeunissement des Instances Bénévoles Dirigeantes*, Rapport de recherche du Projet REBDA Renouvellement et Engagement des Bénévoles Dirigeants d'Association, Projet Gouvernance des Associations et Rapports de Pouvoir (Figeac: LRPMip, IUT de Figeac / UMR EFTs, juin 2013).

<sup>16</sup> Il fait également écho aux recommandations du Livre vert de la Commission de concertation sur la politique de la jeunesse. Commission de concertation sur la politique de la jeunesse, *Reconnaître la valeur de la jeunesse, Livre vert*, juillet 2009.

<sup>17</sup> Parmi les 14 expérimentations du 1er appel à projets du FEJ, 2 s'inscrivaient dans la thématique « Engagement des jeunes ».

2013 dans le cadre de l'appel à projets n°3<sup>18</sup>. Nous en présentons ici les principaux résultats afin de les mettre en perspective avec les projets des différentes organisations retenues dans le cadre de l'expérimentation APOJ.

#### 2.1.1.1. Accompagner l'engagement des jeunes

Certains rapports d'évaluation de ces expérimentations ont souligné qu'il peut exister un décalage problématique entre la vision des porteurs de projets adultes et la réalité de l'engagement des jeunes. Il pourrait par exemple y avoir un risque à encourager l'engagement des jeunes sans tenir compte des compétences préalables dont ils disposent : surmonter cet écueil permettrait de donner aussi la possibilité aux jeunes les plus éloignés de l'engagement de s'inscrire dans ce processus. Les rapports d'évaluation soulignent d'ailleurs qu'il n'est pas forcément constructif de donner une « *primauté à l'exemplarisation de l'engagement* » qui serait « *censée produire un effet d'entraînement sur des jeunes 'sans engagements'* », alors que le lien de cause à effet est loin d'être évident<sup>19</sup>.

*« Il peut exister un décalage problématique entre la vision des porteurs de projets adultes et la réalité de l'engagement des jeunes »*

Cependant, le rôle de l'adulte « passeur » ou « médiateur » auprès des jeunes est pointé comme un facteur de réussite de leur engagement car il est nécessaire dans un premier temps au recrutement des jeunes dans le projet testé, comme le souligne l'expérimentation *La réussite solidaire*<sup>20</sup>. Par la suite, le bouche-à-oreille (famille, amis, autres professionnels de structures partenaires) peut permettre d'augmenter significativement le taux de jeunes qui participent au projet sans avoir été directement recrutés par l'équipe de l'expérimentation. Ainsi, le nombre de jeunes participants au dispositif d'accompagnement dans un projet de vie contre une « *contribution solidaire* » (une mission à effectuer en contrepartie) a été bien plus élevé que prévu (près de 1200 contre 900 prévus initialement)<sup>21</sup>.

Cependant, il faut noter que peu nombreux sont ceux qui ont effectué en échange leur « contribution solidaire » sans l'accompagnement du dispositif par un adulte à travers des propositions concrètes : actions d'entraide (via le « *réseau des jeunes solidaires* »), volontariat municipal, promotion de la démarche (témoignages sur sa propre expérience, participation à la commission de sélection des projets) ou encore bénévolat associatif. L'amélioration du taux de réalisation de cette contribution solidaire semble ainsi s'expliquer par « *l'importance d'une réciprocité avantageuse pour tous les protagonistes* »<sup>22</sup>.

<sup>18</sup> Parmi les 24 expérimentations du 3<sup>ème</sup> appel à projets du FEJ, 13 portaient sur l'axe 1 intitulé « Engagement des jeunes ».

<sup>19</sup> L'évaluateur de cette expérimentation a ainsi pu noter qu'il était très significatif que « *les adultes porteurs de projet aient du admettre que la notion d'engagement avait un sens imprécis tant chez les adultes que chez les jeunes* ». Trautmann, J., *Rapport final d'évaluation de l'expérimentation « Passeport d'engagement »*, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, 2012.

<sup>20</sup> Offroy C., Olivier A., Verba D., *Rapport final d'évaluation « Réussite solidaire - Je réussis ma vie avec la ville »*, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, 2013.

<sup>21</sup> Il est difficile de déterminer précisément les facteurs explicatifs de ce phénomène ; le recrutement a-t-il été amélioré grâce à la position d'intermédiaire (passeurs) de ces acteurs ou par leurs qualités d'adulte et/ou de professionnels détenteurs d'un certain nombre de ressources leur procurant une certaine légitimité aux yeux des jeunes recrutés (réseau social, compétences techniques, compétences sociales, etc.) ? Offroy C., Olivier A., Verba D., *Ibid.*

<sup>22</sup> Offroy C., Olivier A., Verba D, *Ibid.*, p 48.

*In fine*, plusieurs rapports d'évaluation identifient l'implication des jeunes sur le projet comme un facteur de réussite de leur engagement. Certains visaient à faire participer les jeunes à des temps de réflexions sur le collectif au même titre que les adultes professionnels, d'autres à mettre les jeunes directement à la tête des projets. On peut ainsi constater que l'intérêt des pouvoirs publics pour l'engagement des jeunes a évolué : alors qu'il portait davantage sur l'accompagnement des jeunes vers les dispositifs existants et la création de projets, il s'est tourné vers une meilleure compréhension du rôle des jeunes comme porteurs de projets, comme l'illustre la démarche APOJ.

#### 2.1.1.2. La méthode de pair-à-pair au cœur des organisations de jeunes

Certains rapports d'évaluation font état d'une forme d'organisation favorisant une plus grande implication des jeunes dans les projets de jeunesse : la méthode dite de *pair-à-pair*. Également appelée *par les pairs*, elle signifie, dans le contexte de notre étude, que des jeunes peuvent engager d'autres jeunes. Le cahier des charges de l'expérimentation APOJ rappelle ainsi que « *les pairs apparaissent comme une source d'information centrale. Ils agissent comme des 'émetteurs d'information' mais participent également au renforcement de nouvelles pratiques* »<sup>23</sup>. Elle part du postulat selon lequel la proximité de l'âge et de l'égalité de situation des jeunes peut favoriser l'implication de jeunes par les jeunes dans des projets ou des dispositifs.

#### *Encadré 1 : La méthode « par les pairs »*

Développée dans plusieurs domaines, la méthode *par les pairs* constitue un terrain en friche des politiques Jeunesse. Comme le souligne O. Tamarcaz<sup>24</sup>, on parle d'abord d'éducation par les pairs en pédagogie : il s'agit d'une pratique ancienne qui préconise l'entraide et la coopération entre jeunes pour faciliter l'accès à l'information et la prévention de risques. Elle a connu un regain d'intérêt ces dernières années dans le cadre scolaire de la médiation par les pairs<sup>25</sup> et dans le cadre de la prévention en santé<sup>26</sup>. Dans le champ sanitaire, « *les programmes d'éducation par les pairs favorisent, d'une part, l'engagement social des jeunes dans la santé, domaine qui est a priori éloigné de leurs préoccupations, et d'autre part, le développement de leur autonomie* »<sup>27</sup>. Cette méthode est mise en avant dans l'expérimentation ESPAIR (*Education en Santé par les Pairs*) de l'appel à projets n°2 du FEJ : un message à destination d'un jeune sera à la fois mieux transmis (partage de codes et d'un langage communs) et mieux reçu (légitimité) par un pair qu'avec un adulte.

Le projet *Génération réactive*, bien qu'il n'ait pu être évalué sur ses objectifs initiaux, a permis de faire émerger l'importance et l'efficacité de la mobilisation de jeunes sur des sujets qui les concernent par la méthode de *pair-à-pair* pour « *positionner les jeunes au cœur des projets et en*

<sup>23</sup> Muxel, A, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

<sup>24</sup> Tamarcaz O. « L'approche pédagogique par les pairs : perspectives historiques », in Baudier F., Bonnin F., Michaud C., Minervini M.-J. *Approche par les pairs et santé des adolescents. Actes du Séminaire international francophone*. Besançon, 5-7 décembre 1994. Vanves : CFES, 1996, pp. 31-52

<sup>25</sup> Une expérimentation dans le cadre du FEJ, intitulée « Médiation sociale en milieu scolaire » comporte un volet sur la médiation par les pairs – le rapport final d'évaluation est à paraître.

<sup>26</sup> INPES, « Les jeunes et l'éducation pour la santé par les pairs », *La santé de l'Homme*, n°421, sept-oct 2012.

<sup>27</sup> *Ibid.*

*situation de faire* »<sup>28</sup>. Les atouts identifiés de cette méthode en termes de capacité de mobilisation de jeunes par d'autres jeunes sont « *de capter l'intérêt des jeunes, de faciliter leur expression via notamment des repères communs en terme de langage, de faciliter la construction d'un climat de confiance nécessaire à leur participation* »<sup>29</sup>.

Dans cette perspective d'analyse, les conclusions de l'évaluation d'une autre expérimentation<sup>30</sup> montrent que l'implication de jeunes mineurs dans l'accompagnement de projets innovants selon une méthode de *pair-à-pair* favorise une diversification du profil sociologique des jeunes engagés. Si cette expérimentation a mobilisé de façon pertinente la méthode de *pair-à-pair*, les résultats doivent être nuancés puisque l'expérimentation a permis de faciliter l'engagement de jeunes issus de milieux modestes lorsque ceux-ci avaient déjà dans leur cercle familial un exemple d'engagement.

*« La méthode de pair-à-pair favorise une diversification du profil sociologique des jeunes engagés »*

Ces enseignements doivent être mis en perspective, car si « *la proximité d'âge apparaît comme un atout favorisant la communication, la crédibilité et la confiance accordée à ces « jeunes pairs investis* »<sup>31</sup>, les jeunes sont rarement en capacité de s'inscrire dans cette démarche par eux-mêmes : cela est avant tout lié au fait qu'ils ont « *fait des recherches et ont travaillé avec des professionnels de santé* »<sup>32</sup>. Il semble donc que l'accompagnement par des adultes demeure un facteur important de l'accès et de la maîtrise par les jeunes de certaines compétences, qui est elle-même un facteur de réussite de la méthode de *pair-à-pair* (connaissances académiques, compétences en communication ou relation interpersonnelles, etc.).

Si le programme 2010-2013 des expérimentations FEJ visait à mettre en place des stratégies d'incitation à l'engagement des jeunes<sup>33</sup>, l'appel à projets APOJ, en soutenant uniquement des projets portés par des jeunes, resserre clairement les enjeux de l'engagement des jeunes autour de la pratique de *pair-à-pair*. Ainsi, dans le cadre de l'évaluation de l'expérimentation APOJ, la question des caractéristiques et des procédures de sélection (directe ou indirecte, volontaire ou involontaire) au sein des organisations de jeunes, c'est à dire entre pairs, apparaît comme une question importante.

### **2.1.2. La diversité des modes d'organisation**

Parmi l'ensemble des associations ayant répondu à l'appel à projet, les 16 sélectionnées ont une pratique de l'engagement des jeunes et des modes de gouvernance interne très divers. Il s'agit d'un enseignement essentiel de l'approche des réseaux dans le champ de la sociologie des mouvements sociaux : les formes d'organisation des militants ne sont pas simplement un contexte d'action, elles

---

<sup>28</sup> Oratio Etudes & Conseil, *Rapport final d'évaluation « Génération réactive »*, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, 2013, p 12.

<sup>29</sup> Oratio Etudes & Conseil, *ibid.* p 12.

<sup>30</sup> Galland, O., Cicchelli, V., Stevanovic, J., *Rapport final d'évaluation de l'expérimentation « Outils de développement et de formation sur l'accompagnement de projets à l'initiative des jeunes mineurs »*, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, 2013.

<sup>31</sup> Le Grand E., *Rapport final d'évaluation « ESPAIR - Éducation santé par les pairs »*, Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse, 2012, p. 9.

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> Cahier des charges de l'appel à projets n°3 du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, décembre 2009.

peuvent avoir des effets sur leurs modalités d'engagement parce qu'elles facilitent ou contraignent certains types d'engagements<sup>34</sup>.

### 2.1.2.1. Des organisations aux histoires différentes

Au cœur de cet engagement, les organisations se structurent autour de *référentiels d'action collective*, c'est-à-dire d'ensemble d'idées fondatrices, valeurs et normes qui définissent le bon fonctionnement de l'organisation et l'usage de ses ressources<sup>35</sup>. Ce référentiel d'action contribue en règle générale à définir une identité spécifique à l'association, et notamment à définir des modes de diffusion et de transmission des valeurs et normes de l'association aux jeunes qui souhaitent s'engager<sup>36</sup>. Autrement dit, ces référentiels d'action peuvent impacter les conditions d'appropriation des projets d'engagement par les jeunes.

Parmi les différents projets sélectionnés dans le cadre de l'expérimentation APOJ, il est possible de distinguer deux types d'organisations de jeunes en fonction de leur mode d'organisation et d'engagement des jeunes : des organisations qui se structurent et cherchent à fédérer les jeunes autour d'un « patrimoine militant » historiquement constitué par des expériences syndicales ou partisans ; et des organisations qui s'inscrivent dans un référentiel d'action plus éloigné du champ politique. A partir de cette distinction, nous pouvons dès lors distinguer trois groupes parmi les porteurs de projets APOJ.

Une partie des organisations sélectionnées est issue de mouvements de jeunesse et d'action sociale qui s'inspirent des formes classiques de l'engagement syndical. En principe, des organisations de jeunes telles que Concordia, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) présentent des modes de formalisation et de transmission d'un « patrimoine militant » historique (catholicisme, milieu ouvrier)<sup>37</sup>. Organisation plus récente, les Jeunes Européens France proposent également un référentiel politique de promotion de la cause européenne (fédéralisme et démocratie) aux jeunes.

Une autre partie des organisations sélectionnées témoigne d'un renouvellement des thématiques investies, depuis les années 1970, et de la volonté de ces organisations de s'inscrire en dehors des cadres politiques ou religieux traditionnels. Les projets du Genepi<sup>38</sup>, d'Éducation et Développement, ou encore d'Animafac, de 2kz, de Jets d'encre, du Collectif Appel de la Jeunesse<sup>39</sup>, de Freeform, du Réseau Engagés des Volontaires, de Horizon, de Ticket for Change, témoignent d'un mode d'engagement des jeunes *a priori* plus souple<sup>40</sup>.

Enfin, certaines organisations attestent de la volonté de créer des espaces de concertation et de représentation des jeunes. Le Forum Français de la Jeunesse (FFJ) et le Forum Régional de la Jeunesse de Lorraine (FRJL) s'en distinguent par la volonté d'être une organisation auto-instituée, indépendante des institutions existantes, tout en étant un interlocuteur crédible pour celles-ci. Cette

---

<sup>34</sup> Diani, M., McAdam, D., *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford University Press, 2003, pp. 1-16.

<sup>35</sup> Cette notion est surtout utilisée dans la sociologie de l'action publique, Laborier, P. « Historicité et sociologie de l'action publique », in CURAPP, *Historicité de l'action publique*, PUF, 2003.

<sup>36</sup> Voir Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *op.cit.*, pp.18-32.

<sup>37</sup> Chauvière, M., « Education populaire et mouvements familiaux ouvriers chrétiens », *Vie sociale*, n°4, 2009, pp. 55-67, Tranvouez, Y. « La JOC a-t-elle fait son temps ? », *Archives de sciences sociales des religions*, n°484, 1999, pp. 121-122.

<sup>38</sup> Marie, L., « Le GENEPI : Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées », *Labyrinthe*, N°8, 2001, pp.1-4

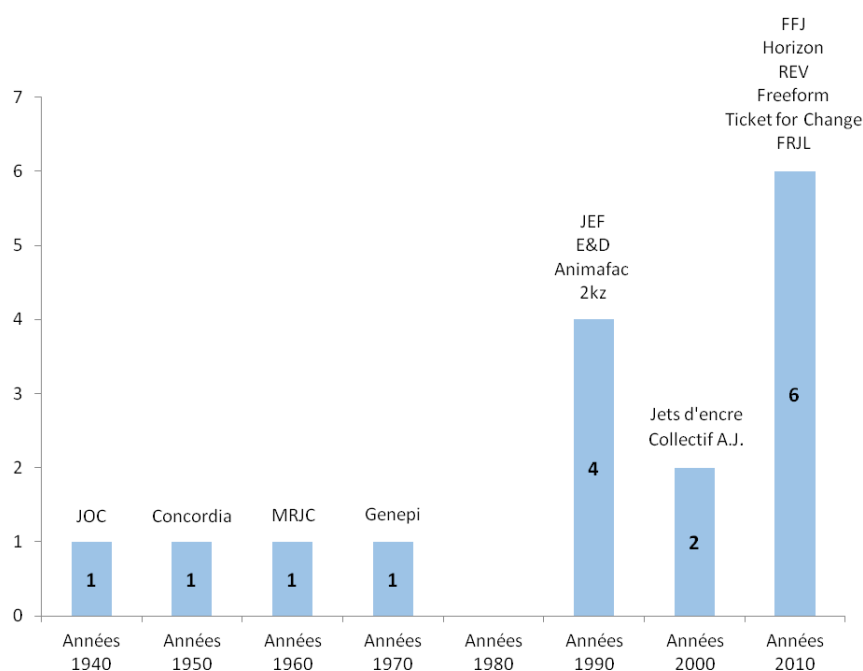
<sup>39</sup> Devenu *Génération Cobayes* à la suite de la sélection dans le cadre de l'expérimentation APOJ.

<sup>40</sup> Voir Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *op.cit.*, p.27.

catégorie est d'autant plus intéressante qu'elle permet d'étudier comment les différentes organisations de jeunes peuvent se structurer et coopérer pour faire émerger des messages communs dans l'espace public<sup>41</sup>.

Cette première typologie des organisations de jeunes est indicative. Elle constitue ici un point de départ pour explorer la diversité des modes d'engagement des jeunes tels qu'ils sont sollicités dans l'expérimentation APOJ, et ne doit pas être un obstacle à l'analyse. En effet, tout projet d'une organisation de jeunes doit être replacé dans le contexte de sa genèse socio-historique. Le graphique ci-dessous, qui présente la chronologie de la création de ces organisations de jeunes, permet de montrer que certaines organisations ont été créées à des intervalles de temps significatifs qui peuvent également avoir un effet sur la manière d'envisager l'engagement des jeunes :

*Tableau 1 : Nombre d'organisations de jeunes créées, par décennie*



Un enjeu central de l'évaluation de l'expérimentation APOJ est justement de préciser la manière dont ces différentes organisations s'inscrivent ou non dans un référentiel d'action spécifique, et quelles sont les différences et similitudes qui existent entre les différents référentiels des organisations retenues pour l'expérimentation. Il sera ainsi possible de mieux comprendre la manière dont les jeunes proposent, à travers les actions engagées, de nouvelles manières de répondre aux besoins d'engagement des jeunes, parfois en se distanciant d'un héritage militant trop prégnant.

#### 2.1.2.2. Une diversité des problématiques d'engagement

Les organisations de jeunes proposent, comme le révèlent les descriptifs des projets retenus dans le cadre de l'expérimentation APOJ, que les organisations de jeunes dressent une grande pluralité de constat concernant les freins à l'engagement des jeunes. Pour certaines organisations, il apparaît impératif de repenser et de revitaliser un mode d'organisation fortement inscrit dans un héritage

<sup>41</sup> Premier avis du Forum Français pour la Jeunesse (FFJ), *La représentation des jeunes en France*, 2012.

spécifique, pour d'autres de stimuler l'engagement des jeunes sur une thématique, et d'autres enfin de renforcer la parole des jeunes dans l'espace public.

Certains projets expérimentaux visent à remédier aux problématiques internes rencontrées par les organisations de jeunes. À titre d'exemple, les associations Animafac, Concordia, Jets d'encre et le Genepi développent des réflexions sur le turn-over des bénévoles, réalité qui fragilise la prise de responsabilité et le renouvellement des cadres des associations, ou encore sur le manque de formation des bénévoles sur certains types de compétences, comme la gestion de projet, ou encore la méconnaissance du fonctionnement associatif, etc.

D'autres organisations ont pour objectif (parmi d'autres) de sensibiliser les jeunes à des thématiques ou une cause en les informant et en les impliquant sur celles-ci, par exemple lors d'évènements (rassemblements, forums, séminaires, etc.), ou via des méthodes pédagogiques spécifiques (MOOC, méthodes issues de l'éducation populaire, etc.). Les associations peuvent chercher à faciliter la circulation d'information entre l'association et les jeunes, entre les associations partenaires, et très souvent, dans le cas des associations issues du mouvement d'éducation populaire, à former les jeunes aux média et aux techniques de l'information<sup>42</sup>.

Certains projets visent enfin à accompagner les jeunes dans leurs stratégies de mobilisation et leur donner une plus grande autonomie dans la gestion de leurs projets. Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes : organiser des évènements entre jeunes pour renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau d'engagement, développer des outils d'organisation d'évènements (kits, fiches, etc.), réunir des partenaires extérieurs pour faire bénéficier les jeunes engagés de conseils dans la manière de créer un projet d'association.

*« Les organisations de jeunes de l'expérimentation ne poursuivent pas les mêmes objectifs car elles ne visent pas les mêmes publics »*

Il est alors important de noter que les organisations de jeunes de l'expérimentation APOJ ne poursuivent pas les mêmes objectifs parce qu'ils ne visent pas les mêmes publics. Certains projets ont l'ambition de surtout mobiliser des jeunes leaders, que l'on pourrait qualifier d'*entrepreneurs de cause*<sup>43</sup>, qui peuvent ensuite construire et communiquer sur la cause pour inspirer l'engagement d'autres jeunes<sup>44</sup>. D'autres projets peuvent aussi favoriser la mobilisation de jeunes les plus en difficulté, c'est à dire ceux disposant *a priori* de moins de ressources.

### 2.1.3. L'innovation des jeunes en question

Les jeunes sont très souvent vus comme des acteurs qui facilitent l'innovation au cœur de l'engagement, au point que l'idée de l'apparition de « nouveaux mouvements sociaux » revient régulièrement. Depuis les années 1970, elle continue de faire surface dans les discours sur l'engagement au point que certains auteurs ne manquent pas de se demander dans quelle mesure il

---

<sup>42</sup> Harvard Duclos, B., Nicourd, S., *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot, 2005.

<sup>43</sup> La notion d'entrepreneurs de cause est une notion classique de la théorie de la ressource de mobilisations, dans la sociologie des mouvements sociaux.

<sup>44</sup> C'est par exemple le cas du projet *Ticket for Change*, qui se définit comme un « programme de leadership » et qui vise à « insuffler une vague d'optimisme et d'engagement solidaire en France » ou du projet proposé par *Etudiants et Développement* dont un des objectifs est de rendre les jeunes engagés capables « de diriger des associations nationales ».



existe aujourd'hui « *du nouveau dans le nouveau* »<sup>45</sup>. Si les jeunes expérimentent de nouveaux modes d'organisations, l'innovation peut également s'exprimer lorsque les jeunes proposent de nouveaux modes d'action.

### 2.1.3.1. Les projets de l'expérimentation APOJ : une recherche d'inventivité

L'engagement associatif, et plus généralement les mouvements sociaux, sont souvent vus comme de véritables espaces d'innovation d'idées, de modes d'organisation et de modes d'action<sup>46</sup>. Les associations sont souvent vues comme des lieux de découverte de l'engagement, de sensibilisation à une cause et de découverte de soi<sup>47</sup>. Elles sont aussi des espaces de sensibilisation à un mode d'engagement, spécifique à chaque organisation, qui se peut se transmettre pendant l'engagement ou des temps de formation.

#### *Encadré 2 : La formation des militants, un enjeu structurel*

La question de la formation des jeunes militants est par exemple au cœur de la recherche d'inventivité des jeunes. Forgeau Zerbib et Lenzi Fauraz constatent par exemple qu'elle est centrale :

- « *en tant qu'objectif explicite (pour la JOC et le MRJC à travers leur inscription dans l'héritage de l'éducation populaire, pour Animafac parce que c'est l'un des objectifs du réseau) ;*
- *en tant qu'enjeu politique (la formation légitime leurs actions, si elles se reconnaissent comme école de la citoyenneté, ou du militantisme) ;*
- *comme nécessité, compte-tenu du fort turn-over (les têtes de réseau doivent former des nouveaux jeunes en quasi-permanence) ;*
- *comme enjeu de transmission ;*
- *comme enjeu personnel (à travers la valorisation, les gratifications symboliques) ;*
- *comme « tremplin » vers la vie professionnelle ;*
- *et enfin, en tant qu'enjeu financier (afin d'obtenir des financements pour assurer cette formation) »<sup>48</sup>.*

A cet égard, la formation des jeunes militants constitue un enjeu important de renouvellement des cadres de l'association, de la reproduction ou de l'innovation du référentiel d'action des associations.

Les jeunes peuvent proposer de nouvelles façons de prendre en compte les points de vue des bénévoles dans la construction des actions ou la prise de décisions. La question de l'innovation ne

<sup>45</sup> Neveu, E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996.

<sup>46</sup> Boltanski et Chiapello montre comment les innovations critiques, les modes d'organisations décentralisés, et certains modes d'actions individualisés des mouvements sociaux des années 1970 ont ainsi été largement reprises et adaptés par les entreprises au cours des années 1980 et 1990 pour irriguer, tester et imposer de nouvelles formes d'organisation en réseau et de management, Boltanski, L. Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1991.

<sup>47</sup> Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *ibid.*, pp.61-63

<sup>48</sup> Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *ibid.*, pp.61-63

doit alors pas tomber dans le piège du nouveau, qui n'est pas nécessairement innovant. Nous proposons ici une définition de l'innovation comme le fait de proposer une action ou des dispositifs d'engagement qui répondent à un besoin identifié par les porteurs de projets, les bénéficiaires ou encore les partenaires<sup>49</sup>.

Une organisation de jeunes récente ne dispose pas mécaniquement d'un mode d'organisation innovant. Les organisations peuvent s'inscrire dans un temps long de l'engagement autour de référentiels d'action structurellement communs. Comme le souligne une analyse comparative de trois mouvements impliqués dans l'expérimentation APOJ (Animafac, JOC et MRJC), si les cadres historiques de ces associations sont différents, les référentiels normatifs sont finalement les mêmes, issus des différents mouvements sociaux du 19<sup>ème</sup> siècle<sup>50</sup>.

A cet égard, il importe d'étudier le choix d'une innovation d'organisation ou de formation en tenant compte des sources d'inspiration des jeunes (autres organisations, mouvements, etc.) et de la manière dont cette inspiration est mise en débat. L'innovation des jeunes militants peut se confronter aux schémas de pensées et aux routines qui structurent déjà le fonctionnement de l'organisation. Autrement dit, l'innovation est un processus négocié de proposition de nouvelles actions et formes d'organisations, en fonction de règles et routines de fonctionnement déjà existantes.

On peut alors comprendre cette capacité d'innovation des jeunes comme une façon d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation à partir de leur expérience de l'engagement, non pas en dehors des cadres établis, mais à partir de, avec ou bien en opposition à des cadres historiquement constitués. Une hypothèse forte de l'évaluation, comme peut le souligner Anne Muxel, est que ainsi « *les jeunes ne sont pas désenchantés, repliés sur un individualisme démobilisateur et déconnectés de toute préoccupation de la collectivité, mais [qu'ils] développent leurs actions politiques de façon plus expérimentale que leurs aînés* »<sup>51</sup>.

### 2.1.3.2. Des répertoires d'action différents

Les jeunes peuvent mettre en œuvre un grand nombre d'action pour défendre une cause. Les modes d'action sont classiquement analysés au travers du concept de répertoires d'action, qui est intéressante car elle décompose un mode d'action comme un ensemble de « performances » rendues possible par la possession d'un certain type de ressources. Il faut retenir ici la définition canonique du répertoire d'action de Tilly, qui le définit plus précisément comme un ensemble comme un ensemble de « *moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés* »<sup>52</sup>.

La théorie des répertoires d'action Tilly a le mérite de montrer que le choix du mode d'action est contraint par « *une série limitée de routines qui sont apprises, partagées et exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré* »<sup>53</sup>. La capacité d'innovation, en ce sens, demeure faible

---

<sup>49</sup> On ne mesure donc pas le caractère innovant d'une action à sa nouveauté, mais au fait qu'elle produit un dispositif pour répondre à un besoin existant ou perçu au cours de l'action, Gaglio, G., *Sociologie de l'innovation*, Paris, PUF, 2012.

<sup>50</sup> Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *op.cit.*, p.27.

<sup>51</sup> Muxel, A., *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences-Po, janvier 2001.

<sup>52</sup> Tilly, C., *La France contestée de 1600 à nos jours, Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1988, vol. 43, n° 1, pp. 137-140.

<sup>53</sup> Tilly, C., « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », in *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°4, octobre 1984, pp. 89-108.

dans le temps court de l'action<sup>54</sup>. Il importe alors de se demander comment les projets portés par les associations de jeunes renouvellent ou créent de nouveaux modes d'actions, notamment en se mobilisant dans le champ professionnel.

La littérature distingue classiquement trois types de répertoires d'action dans le champ de l'action<sup>55</sup> : la mobilisation par le nombre, au point que certains auteurs ont pu parler de l'organisation de « manifestations de papier » pour les médias<sup>56</sup> ; les actions de type coup d'éclat médiatique ; les actions de lobbying. Certains auteurs soulignent également combien les répertoires d'action de l'action médiatique et de l'expertise se sont généralisés dans les mouvements sociaux depuis les années 1970<sup>57</sup>.

Les travaux plus récents soulignent qu'il est important de montrer comment les répertoires d'action s'inspirent autant qu'ils construisent les identités des personnes engagées. Les militants peuvent utiliser certaines performances parce qu'elles influent sur la manière dont ils se perçoivent ou bien sont perçus au sein d'une organisation, ou bien au sein de l'espace public<sup>58</sup>. Une question essentielle de l'évaluation de l'expérimentation, comment les jeunes s'approprient, articulent, ou bien renouvellent ces trois répertoires d'actions, notamment au moyen du numérique.

## 2.2. La mobilisation des jeunes : de nouveaux militants ?

L'appel à projet APOJ souligne la nécessité de prendre en compte la manière dont les jeunes peuvent se mobiliser en plus grand nombre et contribuer à la dynamique des activités des organisations de jeunes – pour leur permettre notamment de se pérenniser. Il est essentiel, à cet égard, de préciser quels facteurs facilitent – ou non – l'engagement individuel des jeunes.

La sociologie de l'engagement est traversée par un clivage entre deux types d'explications :

- d'une part, les jeunes peuvent s'engager en fonction du niveau de ressources dont ils disposent ; cela peut expliquer l'entrée des jeunes dans un processus de mobilisation et les stratégies de leadership (des « entrepreneurs de mobilisation »<sup>59</sup>) ;
- d'autre part, les jeunes peuvent s'engager en fonction des valeurs auxquelles ils adhèrent<sup>60</sup>.  
On ne peut comprendre l'engagement, dans cette perspective, qu'en accordant une grande

---

<sup>54</sup> « Ces modes d'action évoluent lentement sous l'effet de l'expérience accumulée et des contraintes extérieures. Mais dans le temps court, ces contraintes limitent les choix disponibles pour les contestataires potentiels », Tilly, 2008, cité dans Filleule, O. « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », in Filleule, O., Agrikolansky, E. et Sommier, I. *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, 2010, pp. 77-100.

<sup>55</sup> Voir Offerlé, M., *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, 1994.

<sup>56</sup> Champagne, P. « La manifestation. La production de l'évènement politique », *Acte de la recherche en sciences sociales*, 1984, n°12-13, pp.19-41.

<sup>57</sup> Ollitrault, S., *Sociologie des écologistes. Militer pour la planète*, PUR, 2008.

<sup>58</sup> « L'un des moyens de dépasser l'usage métaphorique de la notion de répertoire d'action (...) pourrait consister à se concentrer sur les performances, dans une perspective plus attentive aux logiques de l'interaction, et sur les répertoires tactiques, les conditions de leur adoption, de leurs transformations et de leur extension. S'intéresser, autrement dit, à l'épaisseur des moyens disponibles et effectivement employés (...) en explorant de manière approfondie la manière dont les individus investissent ces formes avec leur savoir-être et leur savoir-faire, leurs motifs et leurs perceptions », Filleule, O. « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », *op.cit.*

<sup>59</sup> McCarthy, John D. et Zald, Mayer N., "The dynamics of social movements : resource mobilization, social control and tactics", *American Journal of Sociology* Vol. 82, No. 6 (May, 1977), pp. 1212-1241

<sup>60</sup> Hamidi, C., « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine », *Revue Française des Affaires Sociales*, 2002/4, n°4.

importance à la manière dont les valeurs et les croyances des acteurs sont construites dans le temps, et facilitent ou non la recherche et l'usage de certaines ressources.

*« Les jeunes peuvent s'engager en fonction du niveau de ressources dont ils disposent, et/ou en fonction des valeurs auxquelles ils adhèrent »*

L'évaluation des projets expérimentaux suppose de prendre en compte de manière fine comment les jeunes s'engagent dans un projet lorsqu'ils parviennent à acquérir des ressources et mettent en jeu leurs valeurs. Il est alors essentiel de mettre en avant le fait que les jeunes peuvent avoir un accès très inégal aux ressources en fonction de leur contexte social d'engagement.

### **2.2.1. Les valeurs des jeunes en question**

A la question de savoir si les jeunes seraient désormais plus ou moins politisés, et plus ou moins engagés que les générations précédentes, Muxel apporte une réponse nuancée : si la participation politique par le vote est moins centrale dans le comportement politique des jeunes, il est possible de caractériser leur engagement par une forte tendance à l'expérimentation de l'engagement associatif et un relâchement de l'engagement partisan<sup>61</sup>.

#### **2.2.1.1. Une politisation par l'engagement associatif**

Galland et Roudet posent une question très pertinente pour mieux comprendre les facteurs de l'implication et de la mobilisation dans les projets des organisations de jeunes : « à quoi donc les jeunes sont attachés ? »<sup>62</sup>. Selon eux, la hausse de l'individualisme, la baisse générale des valeurs d'altruisme et de solidarité, et le déclin du niveau d'appartenance religieuse sont constatés partout en Europe<sup>63</sup>.

L'engagement politique des jeunes serait en effet désormais beaucoup moins significatif depuis le début des années 1980. Selon l'enquête *Valeurs* de 2008, faisant suite aux enquêtes de 1981, 1990 et 1999, les 15-30 ans s'engagent davantage dans des associations sportives et de loisirs (19%), ou dans des associations culturelles (7%), permettant d'avoir une activité « récréative », que dans celles « défendant des droits ou des intérêts collectifs » (moins de 3%)<sup>64</sup>. L'engagement des jeunes, en ce sens, ne doit pas uniquement se comprendre sous l'angle d'un engagement politique.

Pour autant, la sensibilité des jeunes au champ politique et l'engagement politique est soulignée par d'autres analyses ; ainsi, des études ont montré une corrélation entre politisation et participation associative : plus les jeunes sont politisés, plus ils participeraient à la vie associative, notamment via le bénévolat<sup>65</sup>. Plus encore, une étude de l'Observatoire de la jeunesse solidaire constate que « plus

---

<sup>61</sup> Muxel, A., *op. cit.*

<sup>62</sup> Selon eux, la hausse de l'individualisme, la baisse générale des valeurs d'altruisme et de solidarité, et le déclin du niveau d'appartenance religieuse sont constatés partout en Europe, Galland, O., Roudet, B. (dirs.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs : Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris, La Découverte, 2005.

<sup>63</sup> Galland, O., Roudet, B., *Ibid.*

<sup>64</sup> Injep, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, n°4, mai 2011, pp.1-4. Voir aussi le constat du rapport Recherches et solidarités, *La France bénévole en 2014*, Mai 2014, pp.8-9

<sup>65</sup> *Ibid.*

de la moitié (55 %) des jeunes déclare que la politique est importante dans leur vie, plus de 8 jeunes sur 10 suivent son actualité »<sup>66</sup>.

Tous les jeunes sont loin de partager les mêmes valeurs, et que de nouvelles valeurs peuvent stimuler leur engagement. Galland et Roudet apportent des précisions à ce constat : ils ont souligné dans leur enquête sur les jeunes européens que les moins solidaires d'entre eux sont également les moins éduqués et les moins riches ; selon eux, la société assisterait vraisemblablement à une réorientation des attentes des jeunes vers des aspects matériels du travail<sup>67</sup>, au détriment des valeurs de solidarité.

*« Les jeunes seraient surtout réticents envers  
l'engagement à long terme et les activités trop  
institutionnelles à leurs yeux »*

Les jeunes seraient surtout réticents envers l'engagement à long terme et les activités trop institutionnelles à leurs yeux : ils peuvent remettre en question les cadres traditionnels de l'engagement par de « nouvelles attitudes » qui les amènent à ne pas s'engager, ou bien à s'engager autrement : « *affranchissement des appartenances, autonomie institutionnelle, volonté de répondre de soi, réflexivité de l'engagement* »<sup>68</sup>. L'enquête *Valeurs* précédemment citée montre que n'est pas parce que les jeunes apprécient une association, politique ou non, qu'ils décident de franchir le pas d'une participation active, comme bénévole, ou membre ou responsable d'une association.

#### 2.2.1.2. Un refus nuancé de l'engagement partisan

Dans le prolongement de la réflexion sur l'évolution des valeurs des jeunes, il est probable que l'engagement des jeunes et le fonctionnement des associations de jeunes se construisent désormais surtout autour d'un rejet de l'engagement partisan<sup>69</sup>. Plusieurs auteurs soulignent le fait que le format des partis politiques ne serait plus adapté à leurs envies, car n'étant plus perçus comme des lieux où s'apprend et se vit la citoyenneté<sup>70</sup>. En France, les travaux montrent ainsi que si les jeunes ont faiblement recours au vote, ils s'engagent peu dans les partis politiques, et privilégient des modes de participation protestataires, *via* les manifestations ou les pétitions<sup>71</sup>.

Sur ce point, la littérature semble relativement elliptique : bien que plusieurs travaux récents interrogent le militantisme juvénile dans les partis politiques – et notamment le Front national –, la majorité des travaux porteraient sur les partis politiques ou les organisations historiques de jeunesse.

---

<sup>66</sup> Observatoire de la jeunesse solidaire, *Les jeunes et l'engagement politique*, Rapport de l'enquête 2014, p.4.

<sup>67</sup> Galland, O., Roudet, B., *Op. cit.*

<sup>68</sup> Ion, J., Ravon, B., « Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel », *Lien social et politique*, n°39, 1998, pp. 59-71.

<sup>69</sup> Comme le souligne Matonti, il faut distinguer le champ militant et le champ politique, et de ce point de vue, il existe une corrélation entre l'autonomisation de l'engagement associatif des organisations politiques, et un détachement des jeunes de ces organisations politiques : « *la recherche d'un pouvoir légitime étant dorénavant déconsidérée, là où, il y a encore vingt ans, la plupart des associations se rattachaient à l'ensemble des organisations politiques. Sans doute doit-on souligner néanmoins combien cette dissociation est allée de pair avec une désagrégation profonde du militantisme partisan et syndical traditionnel* », Matonti, F., Poupeau, P., « Le capital militant, essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004, p.5.

<sup>70</sup> Becquet, V., Tiberj, V., « Introduction », *Agora débats/jeunesses*, 2009/2, n°52.

<sup>71</sup> Loncle, P., « **Recherche et politiques de jeunesse : quels apports pour la décision et la pratique ?** », Leçon inaugurale de la Chaire Jeunesse, EHESP, 2012.

La réalité des trajectoires politiques des jeunes (qu'elles relèvent du mandat électif ou du « simple » militantisme) sont peu connues – tout du moins en France<sup>72</sup>.

Ainsi, les mouvements sociaux issus de la société civile, ou se présentant comme détachés des organisations politiques, et qui tentent de proposer d'autres modes d'action collective, bénéficient du crédit accordé par les jeunes au champ associatif<sup>73</sup>. Si les jeunes sont moins encartés dans des partis politiques qu'autrefois, il y a chez les jeunes « *une véritable socialisation à la protestation sociale et à l'expression concrète de son mécontentement* »<sup>74</sup>.

*« Les mouvements sociaux détachés des organisations politiques bénéficient du crédit accordé par les jeunes au champ associatif »*

Pour autant, l'engagement associatif n'est pas incompatible avec l'engagement partisan. En effet, les jeunes peuvent appartenir à différentes organisations (dont un parti politique), notamment lorsqu'ils s'engagent dans des mouvements sociaux. Becquet et Tiberj remarquent que cette multi-appartenance se retrouve par exemple dans les mouvements étudiants et les mouvements altermondialistes<sup>75</sup>. Le phénomène de multi-appartenance des jeunes dans une carrière d'engagement constitue ici un angle de recherche particulièrement pertinent.

*Encadré 3 : La spécificité de l'engagement local*

L'ancrage local peut être considéré comme un facteur central d'un engagement de long terme des jeunes. Selon l'enquête de l'Observatoire de la jeunesse solidaire et l'engagement politique, les jeunes sont nombreux à exprimer leur envie de s'engager dans une association, et lorsqu'ils le font, l'appartenance locale et l'engagement dans des actions de proximité jouent un rôle majeur. En ce sens, les jeunes peuvent s'engager pour apporter une réponse à un besoin du territoire, lorsque celui-ci souffre d'une faiblesse de l'offre publique ou associative préexistante<sup>76</sup>. On peut constater à l'inverse, que si des jeunes ne parviennent pas à se retrouver dans des thématiques locales, ils peuvent avoir un fort attachement pour des thématiques internationales. Hbila fait ainsi l'hypothèse d'une faible connaissance des institutions politiques locales par les jeunes des quartiers, compensée par un intérêt fort pour certains enjeux de la politique internationale – et notamment la situation du Proche et Moyen-Orient pour les jeunes issus de l'immigration maghrébine – qui se retrouve dans des pratiques protestataires<sup>77</sup>.

Au final, il existe un certain décalage entre la vision de l'engagement par les pouvoirs publics et par les jeunes. Valérie Becquet met ainsi en lumière les effets des *normes d'injonction à l'engagement* promues par les acteurs associatifs ou publics : souvent appréhendé sous l'angle de la volonté des

<sup>72</sup> Les articles de recherche du numéro Agora débats/jeunesses sur le sujet portent, pour beaucoup, sur des contextes étrangers (Brésil, Egypte, etc.), voir Becquet, V., Tiberj, V., op.cit., 2009.

<sup>73</sup> Becquet, V., Tiberj, V., op.cit.

<sup>74</sup> Galland, O., Roudet, B (dirs), *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, L'harmattan, 2000.

<sup>75</sup> Becquet, V., Tiberj, V., op.cit.

<sup>76</sup> Observatoire de la jeunesse solidaire, *Les jeunes et l'engagement politique*, Rapport de l'enquête 2014, p.4.

<sup>77</sup> Hbila, C., « La participation des jeunes des quartiers populaires : un engagement autre malgré des freins », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°14, printemps 2014.

individus, il conduit les pouvoirs publics à interpréter l'absence de certains jeunes dans les dispositifs de participation comme le marqueur d'un manque d'intérêt alors que de nombreux autres facteurs peuvent expliquer un engagement plus ou moins fort des jeunes.

## 2.2.2. Des jeunes inégaux devant l'engagement

Les conditions d'accès des jeunes à l'engagement ne sont les mêmes pour tous, en raison de certains types d'inégalités liés à leur contexte économique et social d'origine. La plupart des travaux sur les politiques de jeunesse soulignent que la « *jeunesse est appréhendée par l'action publique comme un groupe social homogène alors qu'on a affaire à des groupes sociaux marqués par de fortes différences sociales. Il serait plus juste de parler des jeunesses* »<sup>78</sup>. Il est ainsi important d'étudier comment les projets retenus par l'expérimentation peuvent favoriser la participation de jeunes en fonction d'un certain type de ressources, et inversement, les jeunes qui n'ont pas (ou ne pensent pas avoir) les ressources pour s'impliquer.

### 2.2.2.1. Des jeunes plus ou moins socialisés à l'engagement

L'engagement ne constitue pas l'adhésion spontanée et *sui generis* des jeunes à une cause. Alors que les injonctions au recours à l'indignation ont pu se multiplier dans le débat public depuis plusieurs années, la littérature en sciences sociales tend à rappeler que des formes de socialisation peuvent contribuer à façonner une trajectoire individuelle d'engagement. C'est notamment le cas de la socialisation primaire (la famille) : ainsi, « *avoir grandi auprès de proches engagés augmente, par exemple, la probabilité de s'engager à son tour* »<sup>79</sup>.

La socialisation est aussi possible au cours de l'engagement : c'est parce qu'ils ont été sensibilisés dans un premier temps par la famille et l'éducation qu'ils s'engagent dans un parcours de mobilisation qui peut combiner plusieurs types d'engagements. Les jeunes qui s'engagent disposent alors souvent déjà d'expériences de participation dans la vie associative, politique ou syndicale : « *la plupart des expériences font appel à des jeunes ayant des aptitudes déjà développées pour l'engagement et non à des jeunes novices en politique* »<sup>80</sup>.

Dans les trajectoires d'engagement, la place de l'éducation, de la famille ou encore de l'engagement politique n'est pas toujours déterminante, puisque les jeunes disposent d'une marge de manœuvre pour se distancier ou s'approprier certains traits (valeurs, ressources) de l'engagement. Prise dans un système d'interdépendances, la socialisation des jeunes s'inscrirait « *dans une dynamique faite d'appropriations de la part d'un sujet agissant et choisissant, même s'il s'agit pour lui de faire sien un projet de transmission émanant de la famille, de l'école ou d'autres instances encore* »<sup>81</sup>.

Par ailleurs, la socialisation des jeunes serait aussi liée aux évolutions technologiques : si des générations antérieures de militants ont pu être socialisées au politique dans le cadre classique de la famille, de l'école, et des mouvements étudiants, l'avènement du numérique ouvrirait de nouveaux chemins et formes d'engagement. La socialisation des générations actuelles se ferait désormais à

---

<sup>78</sup> « *Derrière cette approche unifiante se cache en réalité une définition de la jeunesse comme un âge ayant une fonction particulière au cours du cycle de vie, qui est apparue avec l'État-providence : la jeunesse, c'est la période de la formation* », Labadie, F. « Politiques locales de jeunesse et territorialisation de l'action publique », *Agora/Jeunesse*, n°43, 2008, p.31.

<sup>79</sup> Rizet, S., « Jeunes mineurs en associations. Quel impact sur leurs parcours ? », *Cahiers de l'action* n°28, juin 2010.

<sup>80</sup> Loncle, P., *op.cit.*, 2012.

<sup>81</sup> Maurer, S., « La socialisation politique des jeunes », dans Pugeault-Cicchelli, C., Cicchelli, C., Ragi, T. (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, 2004, cité par Bantigny, L., « Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, XXe siècle), *Histoire@Politique*, 2008/1, n°4.

l'articulation des cercles familiaux et des réseaux sociaux<sup>82</sup>, qui constituent une caisse de résonance de la réaction des jeunes à des évènements suscitant commentaires et émotions.

### *« L'avènement du numérique ouvrirait de nouveaux chemins d'engagement »*

Pour autant, une inégalité fondamentale pèse ainsi sur les conditions de l'engagement des jeunes : certains sont plus capables que d'autres d'élaborer leurs stratégies d'engagement, et de profiter des programmes et des dispositifs proposés, parce qu'ils peuvent s'appuyer sur une socialisation primaire (famille, études) ou secondaire (expériences associatives et/ou politiques antérieures). À l'inverse, d'autres jeunes sont moins à même de s'engager dans des projets parce qu'ils ne disposent pas de certaines ressources, ou bien parce qu'ils n'envisagent pas de pouvoir les acquérir. Dès lors, nombre d'expériences tendraient à reproduire une sorte d'élite parmi les jeunes<sup>83</sup>.

#### 2.2.2.2. Une faible diversité des profils de jeunes engagés

L'engagement n'est ainsi pas accessible à tous en raison de son caractère « socialement sélectif », et il serait trop souvent analysé au prisme traditionnel des champs du politique et du civique<sup>84</sup>. Par exemple, la catégorie des *Jeunes ayant moins d'opportunités* (JAMO) désigne les jeunes en situation de handicap ou issus d'un milieu culturel, géographique ou socio-économique défavorisé, et se situant souvent à la périphérie des circuits d'engagement<sup>85</sup>. Il importe de mener une étude précise de la construction et de la dynamique des carrières d'engagement des jeunes au cours de l'expérimentation APOJ, à la lumière de différents types de facteurs.

### *« L'engagement n'est pas accessible à tous, en raison de son caractère 'socialement sélectif' »*

Le genre peut constituer une première variable de l'engagement : une étude montre ainsi qu'entre 1990 et 2008, si la participation associative est plus forte chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes, la répartition se fait surtout selon le type d'association dans lequel ils ou elles s'engagent<sup>86</sup>. Il apparaît par exemple que les jeunes hommes adhèreraient davantage aux associations sportives et de loisirs, ainsi qu'aux mouvements ou partis politiques. L'engagement des jeunes femmes se porterait plus vers les groupements caritatifs, et ceux liés à l'environnement, l'écologie et aux droits des animaux. Sur cette même période, l'engagement bénévole des jeunes femmes a pu augmenter pour atteindre un niveau équivalent aux jeunes hommes.

L'âge constitue un second facteur : des études ont noté que la construction d'un parcours d'engagement peut s'effectuer à certaines étapes d'un parcours de vie plutôt qu'à d'autres : la

---

<sup>82</sup> Becquet, V., Tiberj, V., *op.cit*, 2009.

<sup>83</sup> Geddes, M., « Intégrer les jeunes à la démocratie locale en Grande-Bretagne : tensions au New Labour ». *Lien social et politiques*, no 48 (2002) : 151-166 ; Tisdall, E.-K., Davis, J.-M., Hill, M., Prout, A., *Children, young people and social inclusion, participation for what?* Bristol: The policy press, 2006, cités in Loncle, P., *Ibid*, p. 17.

<sup>84</sup> Becquet, V., Goyette, M., « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, printemps 2014.

<sup>85</sup> Le « JAMO » demeure cependant une notion « vague et floue » de l'action publique, voir Injep, « L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités : L'exemple du programme Envie d'agir », *Cahiers de l'action* n°33, 2011 et Céreq, « La mobilité internationale des jeunes ayant le moins d'opportunité : retour d'expérience », *Brève du Céreq*, n°293, 2011.

<sup>86</sup> Injep, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses. Etudes et synthèses*, n°4, mai 2011, p.2



sociabilité amicale est une dimension importante dans les parcours de vie des plus jeunes, notamment de la participation associative : « *si les jeunes participent à une activité associative, c'est aussi pour retrouver des relations amicales* »<sup>87</sup>. L'âge jeune, et particulièrement la tranche 18-25 ans, serait celui d'une réflexivité importante des jeunes sur leur propre situation sociale, tandis que l'entrée dans la vie active serait un frein à l'engagement<sup>88</sup>.

Le diplôme constitue un troisième facteur : nombreux sont les travaux qui montrent que dans les organisations ou les organisations de jeunes, l'engagement et le degré de responsabilité dans l'association dépendent beaucoup du niveau de diplôme<sup>89</sup>. A revenus égaux, le niveau culturel renforce la participation associative, comme il favorise l'adhésion à plusieurs associations<sup>90</sup>. L'Injep souligne ainsi que « *dans leurs relations avec leur environnement social, les jeunes peu ou pas diplômés, confrontés à des difficultés d'insertion, peuvent s'inscrire dans des logiques de rejet qui ne rencontrent pas forcément l'esprit de participation sociale porté par certains projets associatifs* »<sup>91</sup>.

La situation socio-économique est un quatrième facteur : selon Francine Labadie, une situation socio-économique difficile pour les jeunes (chômage, retard de l'accès à l'emploi et de l'obtention de revenus) peut se traduire par une dépendance plus forte vis-à-vis de la famille et des institutions. De ce fait, les inégalités de l'accès au travail et de l'engagement se renforcent : les jeunes les plus favorisés sont les plus à même de trouver un travail et de s'engager dans des projets associatifs qu'ils valorisent<sup>92</sup>.

La question territoriale doit également être prise en compte :

- si l'engagement des jeunes ruraux n'a été que peu analysé, les populations rurales jeunes ont longtemps fait l'objet « *d'approches culturalistes à tendances essentialistes, selon lesquelles il y aurait des caractéristiques culturelles (et une personnalité) commune au seul fait d'habiter une certaine région* »<sup>93</sup>, sur le même modèle d'étude que celui appliqué aux quartiers ouvriers.
- Plusieurs travaux ont par la suite pris en compte la question de la mobilité géographique des jeunes de classes populaires, rurales ou urbaines, même si, globalement, les jeunes des milieux ruraux sont – à l'instar des jeunes des milieux favorisés – des objets relativement peu étudiés par les sciences humaines et sociales<sup>94</sup> ;
- à une autre échelle, alors qu'il existe une forte injonction à la participation des habitants des quartiers populaires, les politiques publiques peinent à atteindre les jeunes de ces territoires<sup>95</sup>.

---

<sup>87</sup> Injep, *Ibid.*

<sup>88</sup> NEUJPRO, « Quelle représentativité pour les jeunes dans les associations ? », 2011.

<sup>89</sup> Les structures dirigeantes des associations sont toujours caractérisées par l'importante présence des hommes, des cadres moyens et supérieurs, des enseignants, des seniors (et donc des retraités). Les jeunes, les ouvriers et les demandeurs d'emploi sont toujours aussi peu représentés, Tchernogog, V., *Les associations entre crise et mutations : les grandes évolutions*, 2013.

<sup>90</sup> Injep, *op. cit.*, mai 2011.

<sup>91</sup> Injep, *Ibid.*

<sup>92</sup> Selon Labadie, F., *op. cit.*, 2008.

<sup>93</sup> Coquard, B., « Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature », *Rapport d'étude*, InjepR – 2015.

<sup>94</sup> Beaud, S., Pialoux, M., Préface à Renahy, N., *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, 2010. Et aussi Coquard, B., *op. cit.*, 2015.

<sup>95</sup> Hbila, C., « La participation des jeunes des quartiers populaires : un engagement autre malgré des freins », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, printemps 2014.

L'ensemble des inégalités que nous avons précédemment évoquées constitueraient des freins à la participation de ces jeunes dans des projets, qu'ils soient culturels, sociaux, ou encore humanitaires. Dès lors, une hypothèse est que les jeunes peuvent engager d'autres jeunes lorsqu'ils cherchent à leur faire prendre conscience du « champ des possibles », au-delà des déterminations sociales et territoriales. A cet égard, les stratégies d'accomplissement individuel peuvent parfois entrer en contradiction avec des projets d'ordre plus collectif.

### 2.2.3. Les ressources vers et pour l'engagement

La plupart des projets expérimentaux partagent l'objectif d'apporter de nouvelles ressources aux jeunes, que ce soit par la sensibilisation à une cause ou par un appui aux projets. Sur ce dernier point, il faut réintroduire dans le questionnement les notions de stratégie et d'intérêt individuel : les jeunes s'engagent aussi parce qu'ils y ont un intérêt spécifique. L'évaluation de l'expérimentation permettra de comprendre comment les actions mises en œuvre permettent aux jeunes de renforcer ou d'acquérir des ressources (réseaux, légitimité, etc.) dans un secteur spécifique ou plus largement le milieu associatif, mais aussi de les convertir dans d'autres sphères.

#### 2.2.3.1. L'acquisition de différents types de compétences

L'engagement peut se traduire par l'acquisition d'un ensemble de savoirs et de savoir-faire, qualifiée dans la sociologie des mouvements sociaux de *capital militant*<sup>96</sup>. Dans le contexte plus large de l'étude de l'engagement des jeunes par les jeunes, nous proposons de mobiliser la notion de *compétences*, qui souligne la manière dont les jeunes sont en mesure ou non d'utiliser des savoirs et savoir-faire<sup>97</sup>. Il importe alors de bien distinguer comment les jeunes peuvent disposer, ou acquérir au cours de leur engagement, plusieurs types de compétences.

Il apparaît d'abord que l'engagement dans des associations ou la participation à des dispositifs spécifiques (Service civique, budgets participatifs, concours ou appels à projets d'engagement) peut donner la possibilité aux jeunes d'acquérir des *compétences formelles* qu'ils peuvent ensuite valoriser dans la construction de leur parcours associatif ou bien professionnel. L'acquisition de ces compétences est validée par un document, qui peut être mis en valeur par exemple au moment de la rédaction de leur *curriculum vitae*.

L'engagement dans des organisations associatives peut également contribuer à valoriser l'acquisition par les jeunes de *compétences informelles*. La participation des jeunes à des événements d'engagement, et notamment les différents temporalités de leur socialisation (vie quotidienne, repas, etc.) facilitant leurs échanges avec des jeunes plus expérimentés, peut leur permettre de mieux connaître les enjeux et rouages du monde associatif (porter des actions, organiser des réunions, contrer la démobilitation des bénévoles, etc.).

Les *compétences non-formelles* peuvent être également acquises par tâtonnement et expérience, au cours de l'engagement. Une question majeure peut alors porter sur la capacité des associations à faire prendre conscience aux jeunes et à formaliser pour eux et avec eux l'acquisition de ces compétences. Le processus d'engagement, la présence d'un tuteur et d'un témoin, permettent aux

---

<sup>96</sup> Notamment pour l'étude de la construction d'actions protestataires. Voir Matonti, F., Poupeau, P., *op.cit.*, 2004, pp.5-12.

<sup>97</sup> « La compétence (à distinguer de la qualification) [peut être définie comme] la capacité à combiner des savoirs, savoir-faire et savoir-être, afin de mener des actions collectives concertées. Dans ce sens, il est question d'analyser les associations de jeunes comme des lieux où se mobilise, s'active et s'acquiert un ensemble de compétences (politiques, professionnelles, humaines et sociales) nécessaires à la conduite des mobilisations », voir Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *op.cit.*, 2008, p.64.

jeunes de mieux comprendre les compétences qu'ils acquièrent dans l'optique de pouvoir les utiliser dans d'autres univers associatifs ou professionnels.

#### Encadré 4 : Les types de compétences : une typologie européenne<sup>98</sup>

*L'apprentissage formel* est celui qui est dispensé dans un contexte organisé et structuré (par exemple dans un établissement d'enseignement ou de formation, ou sur le lieu de travail), et qui est explicitement désigné comme apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage formel est intentionnel de la part de l'apprenant ; il débouche généralement sur une validation et une certification.

*L'apprentissage informel* découle des activités de la vie quotidienne liées au travail, à la famille ou aux loisirs. Il n'est ni organisé ni structuré (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage informel possède la plupart du temps un caractère non intentionnel de la part de l'apprenant.

*L'apprentissage non-formel* est intégré dans des activités planifiées qui ne sont pas explicitement désignées comme activités d'apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources) mais qui comportent un important élément d'apprentissage. L'apprentissage non formel est intentionnel de la part de l'apprenant.

Une question porte alors sur la manière de faire prendre conscience aux jeunes et formaliser l'acquisition de ces compétences. Il est intéressant de noter à cet égard que le mouvement de l'éducation populaire, qui structure le référentiel d'action de certaines associations retenues dans l'expérimentation, propose justement une approche permettant aux jeunes d'acquérir une plus grande autonomie à travers la maîtrise des composantes d'un problème, la capacité à s'exprimer, à organiser des événements, à mieux comprendre le fait associatif, etc.<sup>99</sup>.

#### 2.2.3.2. La conversion des compétences dans un parcours militant et/ou professionnel

La notion de compétences est intéressante pour comprendre l'engagement dans le temps sous trois angles : l'acquisition de compétences peut être un facteur de l'engagement politique ou associatif des jeunes, un facteur de la prise de responsabilité, voire une ressource qu'ils peuvent ensuite valoriser dans le champ de l'insertion professionnelle. Becquet montre comment les missions de volontariat en Service civique contribuent à la socialisation des jeunes et à leur « *insertion citoyenne et professionnelle* » par l'acquisition de compétences réutilisables<sup>100</sup>.

A cet égard, l'étude de la prise de responsabilité des jeunes dans les associations ou dans le champ politique peut alors s'étudier sous l'angle de la nature des rétributions matérielles et aussi symboliques du militantisme<sup>101</sup>. Le fait de s'engager dans une association permet d'occuper un rôle spécifique, qui permet notamment d'accéder à un réseau élargi, de valoriser ou de convertir des compétences acquises dans d'autres univers.

<sup>98</sup> Cette terminologie est utilisée par la politique européenne d'éducation et de formation. Cedefop, *Terminology of European education and training policy*, Luxembourg : Publications Office of the European Union, 2014.

<sup>99</sup> Chauvière, M., « Education populaire et mouvements familiaux ouvriers chrétiens », *Vie sociale*, n°4, 2009, pp. 55-67.

<sup>100</sup> Becquet, V. « Le service civil : un espace de socialisation politique ? L'exemple d'Unis-Cité », *Agora/débat jeunesse*, n°47, 2008.

<sup>101</sup> Gaxie, D., « Les logiques du recrutement politique », *Revue Française de Science Politique*, vol.30, °1,1980, p.5-45.

La *désaffiliation*<sup>102</sup>, concept posé par Castel, explique que les individus recherchent dans les associations un moyen de compenser les divers manques ressentis dans les autres sphères de la vie sociale. Contrairement aux théories de la mobilisation des ressources (qui cherchaient à expliquer la faiblesse des initiatives et des mobilisations de personnes sans ressources telles que les chômeurs et sans-papiers), l'absence de ressources (sociales, culturelles, etc.) pourrait pousser à l'engagement, dès lors que les acteurs ont des ressources d'un autre type à faire valoir.

*« L'engagement peut devenir le moyen d'élargir son univers personnel, d'acquérir plus de responsabilités, de donner une impulsion à son projet professionnel »*

Plus encore, l'engagement associatif peut constituer un espace pour échapper à une situation professionnelle mal vécue. Hamidi fait ainsi l'hypothèse que l'engagement peut s'expliquer partiellement par le sentiment de frustration relative que peuvent éprouver les individus en constatant le décalage entre les aspirations qu'ils étaient en droit de concevoir et leur réussite professionnelle objective<sup>103</sup>. Ainsi, l'engagement devient le moyen d'élargir son univers personnel, d'acquérir plus de responsabilités, voire de pouvoir valoriser cet engagement pour donner une nouvelle impulsion à son projet professionnel.

On constate ainsi le caractère dynamique, malléable, et convertible des compétences acquises au cours de l'engagement. Dès lors, l'engagement associatif peut être un outil d'ascension professionnelle, un outil d'intégration par le politique, ou encore un outil d'intégration et d'ascension sociale<sup>104</sup>. Une hypothèse forte de l'expérimentation est également que les jeunes peuvent acquérir, au cours de leur engagement, une compétence de réflexivité, c'est-à-dire une plus grande capacité à expérimenter, délibérer, à juger, à s'impliquer et à adapter les actions mises en œuvre par les organisations à leur propre vision des valeurs de l'engagement<sup>105</sup>.

### 2.3. Les enjeux et obstacles de la représentation politique des jeunes

La littérature souligne que les pouvoirs publics rencontrent de grandes difficultés à mobiliser les jeunes dans des expériences institutionnalisées de participation (débat citoyens, instances de consultation, etc.). Ils peinent également à mettre en place un dialogue constructif avec des jeunes qui s'opposent ou se situent à la marge de l'agenda politique<sup>106</sup>. Il importe de tenir compte de la transformation des stratégies et des modes d'action de jeunes – les premières contribuant à la construction des seconds.

---

<sup>102</sup> La désaffiliation doit permettre de penser l'articulation entre « *ce qui se passe sur un axe d'intégration par le travail – emploi stable, emploi précaire, exclusion de l'emploi – et la densité de l'inscription relationnelle dans des réseaux familiaux et de sociabilité – insertion relationnelle forte, fragilité relationnelle, isolement social* », Castel, R., « La nouvelle question sociale », *Spécificités* 1/2014, n°6, p.19-29.

<sup>103</sup> Hamidi, C., *op.cit.*

<sup>104</sup> L'engagement professionnel est ainsi vu comme un prolongement de l'engagement associatif, témoignant d'une forme de continuité dans les valeurs défendues.

<sup>105</sup> Muxel, A., *op.cit.*

<sup>106</sup> Loncle, P., *op.cit.*, 2012 et Loncle P. *Politiques de jeunesse, les défis majeurs de l'intégration*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

L'attitude des pouvoirs publics à l'égard des jeunes a connu deux évolutions majeures. Depuis les années 1970, l'approche des pouvoirs publics était centrée sur l'offre d'équipements et d'activités en direction des jeunes, faisant de la jeunesse plus « *un objet* » qu'un « *sujet* » acteur des politiques publiques<sup>107</sup>. A partir des années 1990, suite au constat d'un décalage croissant entre l'action des élus et les attentes des citoyens et d'une difficulté à toucher certains publics jeunes, notamment dans les quartiers populaires, les pouvoirs publics se sont de plus en plus souciés de la participation des jeunes<sup>108</sup>.

*« Les pouvoirs publics rencontrent de grandes difficultés à mobiliser les jeunes dans des expériences institutionnalisées de participation »*

Pour autant, la notion de participation des jeunes prend des formes très variées selon les acteurs publics qui la mettent en œuvre<sup>109</sup>. Le contenu et les contours de cette participation à la « co-construction » des politiques publiques demeurant particulièrement flous. A quelles étapes de l'élaboration des politiques publiques les jeunes peuvent-ils participer? Dans quelles arènes peuvent-ils intervenir? Il faut préciser comment les jeunes peuvent profiter, solliciter ou investir certains types d'opportunités politiques, avant de préciser quelles stratégies ils y développent, notamment dans l'espace médiatique.

### **2.3.1. Les jeunes, acteurs de la démocratie locale**

Plusieurs types d'accompagnement du secteur associatif par les pouvoirs publics peuvent être distingués, notamment auprès des jeunes : les pratiques et dispositifs encadrés et coordonnés par les pouvoirs publics, d'une part ; les pratiques d'acteurs ou de réseaux, dont la mission principale est le soutien aux associations, d'autre part<sup>110</sup>. Si les pouvoirs publics témoignent d'un intérêt fort pour la place des jeunes dans les instances politiques et dans l'espace public, la plupart des initiatives se concentrent surtout sur l'appui à des dispositifs formels de démocratie locale, délaissant ainsi les formes d'engagement innovantes des jeunes<sup>111</sup>.

#### **2.3.1.1. L'intérêt des pouvoirs publics pour les jeunes**

Au cours des années 1990, les jeunes ont obtenu un droit à la parole dans plusieurs types d'instances (Conseil national de la jeunesse, Conseil généraux de jeunes, conseils municipaux d'enfants et de

---

<sup>107</sup> En réponse au mouvement de mai 1968 et des mouvements sociaux qui ont fleuri dans les années 1970 (environnement, féminisme, etc.), les pouvoirs publics ont élargi l'offre de service et d'équipement. Bier, B., « La 'politique de la reconnaissance' comme catégorie d'analyse de l'action publique en direction des jeunes », *Pensée plurielle*, n°14, 2007, pp.53-65. Le cahier des charges de l'évaluation souligne la nécessité de pouvoir évaluer les conditions et mécanismes de la participation des jeunes dans l'espace public.

<sup>108</sup> « La difficulté des politiques publiques à atteindre une partie des jeunes dans les territoires d'habitat social est souvent telle que les décideurs locaux sont incités à penser des projet participatifs en direction de ces publics perçus majoritairement comme étant « en difficulté. L'objectif de leur démarche est d'établir un lien plus efficace entre les jeunes et l'offre d'intervention qui leur est destinée », Hbila, C., *op.cit.*, 2014.

<sup>109</sup> Loncle, P. et Rouyer, A., « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », *Revue Française des affaires sociales*, n°4, 2004, pp.133-154.

<sup>110</sup> « Dans les années 1980, des points d'appui, centres de ressources, ou autres Centres d'Information à la Vie Associative (CIVA) se développent sur le territoire », Conférence permanente des coordinations associatives (CPMA), « L'accompagnement pour les associations », *Rapport d'étude*, 2008, p.11.

<sup>111</sup> Loncle, P., *op.cit.*, 2012.

jeunes, etc.)<sup>112</sup>. Cependant, les expériences paraissent contrastées pour les jeunes : Becquet et Tiberj notent ainsi que « *les débouchés de ces primo-engagements de type participatif sont rarement tournés vers les organisations politiques* », bien que la littérature sur le sujet semble incomplète<sup>113</sup>.

Les pouvoirs publics cherchent ainsi à favoriser la sensibilisation des jeunes à la dynamique de l'engagement citoyen ; l'objectif est notamment de diminuer l'abstention lors des différentes élections, phénomène qui touche massivement les jeunes. Autrement dit, l'engagement est considéré comme un vecteur de socialisation complémentaire de l'école et de la famille, comme un « sas » et lieu de formation et de transition vers l'âge adulte et la prise de responsabilité, mais aussi comme un moyen de pacification de l'espace social et de vitalité de la vie démocratique<sup>114</sup>.

Ces formes de participation sont également vues, selon Hbila, comme un moyen de rendre plus efficace l'action publique lorsque les politiques publiques peinent à atteindre une partie des jeunes, principalement (mais pas exclusivement) dans des territoires ruraux ou des quartiers populaires urbains<sup>115</sup>. Dans certains cas, l'engagement des jeunes constitue un facteur de production d'une expertise sur les jeunes par les jeunes, qui peut décentrer le regard des décideurs et ainsi contribuer au caractère innovant de la vie politique<sup>116</sup>.

Dans une optique de long terme, l'engagement des jeunes est également vu par les pouvoirs publics comme un moyen de faciliter le renouvellement des instances associatives et politiques<sup>117</sup>. Les pouvoirs publics cherchent autant à trouver des interlocuteurs privilégiés et stables sur les territoires qu'à faciliter le renouvellement de l'engagement associatif ou politique déjà institué. Cet intérêt peut se traduire par la sélection et la participation des jeunes en fonction de certains types de critères (affinités politiques, caractère consensuel de l'engagement, notabilité, etc.)<sup>118</sup>.

Dans une étude comparative de l'engagement associatif des jeunes dans plusieurs villes, Loncle souligne que les motivations des pouvoirs publics et des jeunes peuvent se rejoindre sur un certain nombre de points lorsque les premiers prennent en compte les besoins des seconds<sup>119</sup>. Elle fait ainsi état d'« *une volonté de faire avancer les pratiques (des politiques publiques et de l'action artistique) ; un désir de faire avec les éléments de contrainte contextuels (les besoins sociaux des jeunes, le fait associatif) ; un sentiment d'engagement (vis-à-vis des jeunes ou de l'entrée en responsabilité)* ».

### 2.3.1.2. L'action des jeunes : entre dépendance et recherche d'autonomie

L'accès au soutien et aux sources de financement est très inégalement partagé par les associations de jeunes selon leur capacité à composer avec la complexité et le conformisme des pouvoirs publics<sup>120</sup>. Loncle a montré que bien que les expériences de participation les plus formelles des jeunes (Conseils et Parlements de jeunes) sont largement connues et continuent d'avoir la faveur des

---

<sup>112</sup> Blatrix, C., *L'apprentissage de la démocratie : les conseils généraux d'enfants et de jeunes*, CURAPP, 1998, pp.72-87

<sup>113</sup> Becquet, V., Tiberj, V., *op.cit.*, 2009.

<sup>114</sup> Il s'agit d'une thèse de Putnam : plus la densité des réseaux de la vie associative est importante, plus l'engagement citoyen est significatif, et plus la participation politique des citoyens, notamment le vote, devient forte, Putnam, R. *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*. New York, Simon & Schuster, 2000.

<sup>115</sup> Hbila, C., *op.cit.*, 2014.

<sup>116</sup> C'est le cas de nombreuses associations accompagnées par des structures et dispositifs de l'Etat, Anglotti, M. et Chauffaut, D., *op.cit.*, 2012, p.59.

<sup>117</sup> AFEV, *Les jeunes et l'engagement politique*, Rapport de l'Observatoire de la jeunesse solidaire, 2014.

<sup>118</sup> Loncle, P. et Rouyer, A., *op.cit.*, 2004, pp.133-154.

<sup>119</sup> Loncle P. *op. cit.*, 2010, p 191.

<sup>120</sup> Blatrix, C., *op.cit.*, 1998, pp.72-87.

responsables politiques, à l'inverse, les expériences de soutien et de participation des jeunes moins formelles, notamment associatives, sont quant à elles plutôt minoritaires, car elles sont souvent plus complexes à mettre en œuvre ; elles ne sont d'ailleurs que peu analysées<sup>121</sup>.

Sur le volet des expériences de soutien moins formelles, les pouvoirs publics peuvent chercher à renforcer l'insertion sociale des jeunes en situation de difficulté, ou bien chercher à renforcer leur autonomie dans la conduite de projets ou dans la prise de parole dans l'espace public. Un dispositif tel qu'*Envie d'agir* est représentatif d'une conception renouvelée de la jeunesse, que certains auteurs ont qualifié de « capacitaire », dont les modalités visent à « *soutenir leur autonomie, faire appel à leur sens des responsabilités, parier sur leur propension à élaborer des projets et les concrétiser* »<sup>122</sup>.

Les pouvoirs publics peuvent décliner certains types de dispositifs non seulement pour faire participer les jeunes, mais aussi pour accompagner les jeunes dans la construction et le portage de projets. Sur le terrain, les professionnels peuvent adopter des postures d'écoute qui facilitent l'acquisition de compétences ; ils peuvent aussi proposer un soutien tactique et stratégique, de traduction des attentes des jeunes vers celui des institutions ; ils peuvent enfin jouer un rôle facilitant la connexion de l'univers social de la jeunesse à celui des pouvoirs publics<sup>123</sup>.

Les pouvoirs publics peuvent enfin chercher à renforcer la capacité d'action des organisations des jeunes. Ce soutien n'est pas sans effets sur le fonctionnement de ces organisations : en fournissant plus de ressources internes (financements, outils de gestion, etc.) aux associations, les pouvoirs publics peuvent faciliter l'engagement de plus de bénévoles, de salarié(e)s, mais aussi contribuer à une technicisation et une professionnalisation de l'engagement<sup>124</sup>. En effet, le soutien financier est rarement donné sans contrepartie : les associations doivent alors justifier de l'utilisation des financements<sup>125</sup>.

Le soutien des pouvoirs publics peut donc avoir un effet ambivalent. Leur soutien peut autant renforcer l'action des associations de jeunes que rendre celles-ci plus dépendantes de la volonté des pouvoirs publics. Comme le soulignent Rivat et Topçu, les pouvoirs publics peuvent valoriser la participation de citoyens « *concernés* » par un enjeu public, sans marqueurs politiques spécifiques, au détriment de la participation de citoyens « *engagés* », et donc de jeunes engagés, qui auraient une capacité d'interpellation plus critique sur les enjeux et les objectifs des politiques publiques<sup>126</sup>. La question de la marge de manœuvre des jeunes dans l'espace public est donc essentielle.

---

<sup>121</sup> Ainsi, parfois « *rien n'est proposé pour tenir compte de leur expérience politique au sens large : aucun lien entre les actions envisagées dans le cadre du conseil et les associations de jeunes, plus largement les réseaux des jeunes de quartier* » Loncle, P., Rouyer, A, *op.cit.*, p.139.

<sup>122</sup> Cicchelli, V., « Understanding intergenerational ties in France: the method of paradoxes », 1<sup>st</sup> ISA Forum of sociology "Sociological research and public debates" RC34 "Growing up in a liquid world : youth questions and public debates", 2008.

<sup>123</sup> Loncle, P. (dir.), « Jeunesse : participation formelle et informelle », *Rapport d'analyse, Première étape de la recherche collaborative réalisée par la Chaire de recherche sur la jeunesse*, 2014, pp.21-29.

<sup>124</sup> Sintomer, Y., De Maillard, J., « The Limits of Local Participation and Deliberation in the French 'Politique de la Ville' », *European Journal of Political Research*, vol.46, n°4, 2007, pp.503-529

<sup>125</sup> Anglotti, M. et Chauffaut, D., *op.cit.*, 2012, p.59

<sup>126</sup> Rivat, E., Topcu, S. « Citoyens engagés/citoyens concernés », *Dictionnaire de la démocratie et de la participation en ligne* [Accepté, en cours de publication], 2014.

## 2.3.2. Les stratégies des jeunes vis-à-vis des pouvoirs publics

Les stratégies des jeunes vis-à-vis des pouvoirs publics sont très diverses. Les jeunes peuvent adopter une volonté de participer aux espaces institués et d'installer un dialogue continu avec les pouvoirs publics, ou au contraire s'en démarquer dans une tradition plus revendicative et confrontationnelle de l'action associative. Lorsqu'ils se démarquent des pouvoirs publics, ils peuvent le faire pour des raisons d'efficacité politique, ou des raisons relevant davantage de l'expression identitaire<sup>127</sup>. Il importe ici de rappeler les grandes lignes des stratégies de coopération ou de distanciation des jeunes vis-à-vis des pouvoirs publics.

### 2.3.2.1. Les logiques de coopération avec les pouvoirs publics

Les jeunes peuvent demander aux pouvoirs publics un soutien technique, financier ou bien encore politique en échange de leur contribution à la construction de l'agenda et des solutions de politiques publiques. Comme le montrent certains projets de l'expérimentation APOJ, les jeunes peuvent envisager de participer à des instances locales ou régionales de consultation des associations, autour de plusieurs registres d'action : diffuser des notes, valoriser des témoignages individuels de jeunes, etc. Les conditions de participation dépendent beaucoup des ressources et compétences mobilisées.

De ce rapprochement, les jeunes peuvent espérer tirer des bénéfices à travers une logique de témoignage, ou d'expertise<sup>128</sup>. Une partie des jeunes considère qu'il ne suffit plus de dénoncer une situation et d'exprimer des revendications : elle souhaite apporter des solutions concrètes et argumentées pour participer au débat public sur les besoins des jeunes. Une question importante porte alors sur la manière dont les jeunes sont capables de collecter et de faire remonter de l'information sur les jeunes en direction des pouvoirs publics.

*« Une partie des jeunes souhaite apporter des solutions concrètes et argumentées pour participer au débat public sur les besoins des jeunes ».*

Cette logique de coopération avec les pouvoirs publics peut se heurter à la formulation de l'agenda politique. Un facteur, parmi d'autre, de cette distanciation des jeunes est que les pouvoirs publics se préoccupent surtout de thématiques qui se situent traditionnellement en haut de l'agenda politique, à savoir sur « *l'avenir des jeunes, des insécurités et incertitudes auxquelles ils auront à faire face* », alors que les jeunes ne se retrouvent pas toujours dans ce type d'approche<sup>129</sup>. Or, on peut supposer que les jeunes envisagent la construction de leur engagement au travers de thématiques qui sont moins liées à l'agenda électoral.

Plus encore, la coopération avec les pouvoirs publics suppose de pouvoir disposer de compétences spécifiques dans l'exercice de pratiques de lobbying et un positionnement consensuel que tous les jeunes ne sont pas en mesure de fournir, tant ce genre de pratiques peut prendre la forme d'un « entre-soi », avec ses codes de langage et de comportement, qui est loin d'être accessible au plus

---

<sup>127</sup> Becquet, V. et Goyette, M., op.cit., pp.1-10. ;

<sup>128</sup> Loncle, P. « Attentes croisées: communes et associations de jeunes dans l'agglomération rennaise », *Pensées plurielles*, 2007, p.72

<sup>129</sup> Loncle, *Ibid.*



grand nombre<sup>130</sup>. Les jeunes peuvent ainsi se trouver face à la difficulté de trouver des moyens et des compétences pour se distinguer des autres associations, et notamment des autres associations de jeunes, pour être entendus.

Si les pouvoirs publics et les jeunes peuvent trouver un terrain d'entente, notamment parce que les jeunes expriment une forte demande d'écoute et d'échange, l'adhésion des jeunes aux dispositifs et aux modes de participation proposés est loin d'être systématique. Bien au contraire, il apparaît que l'attitude des jeunes, comme le souligne Loncle, va aussi de « *la distance raisonnable* » au rejet<sup>131</sup>. Très souvent, les pouvoirs publics se trouvent confrontés à leur propre capacité à prendre en compte (ou non) un engagement qui se situe en dehors des dispositifs prévus à cet effet<sup>132</sup>.

### 2.3.2.2. Les logiques protestataires des jeunes

Indépendamment des pouvoirs publics, les jeunes sont capables de construire un espace d'engagement qui leur est propre, qu'il est convenu d'appeler un espace des mouvements sociaux de jeunes, comme l'ensemble « *des mouvements portés par les jeunes ou généraux dans lesquels ils s'insèrent* »<sup>133</sup> ; il se caractérise notamment par la multi-appartenance de jeunes à plusieurs types d'associations, voire à des associations d'adultes<sup>133</sup>. Il s'agit donc d'un espace plus ou moins autonome des autres mouvements sociaux, et plus ou moins reconnu par les pouvoirs publics :

*« La « jeunesse scolarisée » constitue une catégorie manifestante identifiée et légitimée, tout comme l'appellation « mouvement étudiant » a acquis, par la régularité de sa présence dans l'espace public, la « force de l'évidence, alors que la « jeunesse des quartiers populaires » ou « en difficulté » est une catégorie manifestante disqualifiée et suscitant davantage de méfiance »<sup>134</sup>.*

Les jeunes peuvent s'engager dans des mouvements sociaux, ou développer un engagement associatif en dehors de toute relation avec les pouvoirs publics pour rester plus autonomes dans la manière de définir les objectifs et moyens de leur engagement, voire même pour garantir « leur liberté d'expression ». Il est ainsi intéressant de constater que certaines jeunes choisissent de rester en marge du système de subventions, parce qu'ils estiment qu'ils auraient moins la possibilité d'exprimer des attentes et des propositions comme ils l'entendent<sup>135</sup>.

Les jeunes peuvent alors avoir recours à des modes d'action et d'interpellation des pouvoirs publics pour construire un rapport de force vis-à-vis des pouvoirs publics pour influencer la construction de l'agenda politique. C'est notamment le cas des mobilisations de « précaires »<sup>136</sup>, notamment luttant contre le « mal-logement » en milieu urbain<sup>137</sup>, qui ne disposent pas toujours des ressources pour se

---

<sup>130</sup> Baisnée, O., « En être ou pas », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166, 2007, pp.123-139.

<sup>131</sup> Loncle, P., *op.cit.*, 2007, pp.67-74.

<sup>132</sup> Loncle, P. (dir.), *op.cit.*, 2014, pp.27-31.

<sup>133</sup> Becquet, V. et Goyette, M. *op.cit.*, 2014, p.4.

<sup>134</sup> Becquet, V. et Goyette, M. *Ibid.*

<sup>135</sup> Plomb, F. et Henchoz, C., « Les engagements infra-politiques des jeunes en difficulté d'insertion : entre institutions et pratiques autonomes », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°14, 2014, pp.1-14.

<sup>136</sup> Boumaza, M., Pierru, E., « Des mouvements de précaire à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, n°65, 2007, pp.7-25, Abdelnour, S. et al., « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines*, n°74, 2009, pp.73-95.

<sup>137</sup> Boutillon, J. et Prévot, M., « Le collectif Jeudi noir, de nouveaux activistes urbains ? Entre rupture et continuité dans les formes de militantisme », *L'information géographique*, vol.76, 2012, pp.42-57.

faire entendre. Certains modes d'action peuvent être *confrontationnels* : la pétition, la manifestation, l'occupation d'immeuble, la grève, tout en cherchant à s'inscrire dans la légalité de l'espace public<sup>138</sup>.

La situation des jeunes de quartier est ainsi doublement concernée par leur position vis-à-vis des pouvoirs publics et des autres mouvements sociaux de jeunes. Exclue des modes de participation classiques, les jeunes peuvent aussi se mobiliser dans la rue en dehors des registres utilisés par les autres jeunes, notamment en privilégiant le recours à une violence visible destinée aux médias<sup>139</sup>. Si les « émeutes urbaines » sont parfois considérées comme une forme d'action collective « proto-politique » exprimant un problème qui ne trouve ni sa place, ni de solutions, dans l'espace public<sup>140</sup>.

### *« La pertinence de coopérer avec les pouvoirs publics fait débat entre les jeunes »*

Les jeunes ne coopèrent donc pas toujours avec les pouvoirs publics : souvent, la pertinence de cette coopération fait débat entre les jeunes, qui n'y voient pas nécessairement un intérêt ou une manière de renforcer leur engagement. On peut émettre l'hypothèse que les associations ne sont que pour les jeunes des lieux de rassemblement autour de la défense d'une seule cause : parce qu'ils s'inscrivent dans des sensibilités politiques différentes, les jeunes peuvent se trouver en concurrence pour influencer la définition des revendications de la cause à défendre, et les moyens d'y parvenir.

### **2.3.3. L'invisibilité des jeunes dans l'espace public**

Une partie importante de l'engagement des jeunes consiste à travailler la position et l'image qu'ils renvoient en dehors des cadres institutionnels prévus par les pouvoirs publics. Ici, la notion de *participation hors-cadre*, définie comme « une initiative pleine et entière du jeune ou du groupe de jeunes, non-dictée par une institution, [manifestant] une liberté d'expression, une initiative, une revendication, une capacité à s'organiser pour agir »<sup>141</sup> est de ce point de vue intéressante – elle permet d'appréhender des projets souvent innovants et ponctuels, fonctionnant en autonomie, comme des formes d'engagement spécifiques<sup>142</sup>.

#### **2.3.3.1. Les nouveaux usagers du champ médiatique**

L'engagement des jeunes dans les médias peut viser plusieurs objectifs : augmenter la visibilité, la légitimité de l'organisation et d'une cause. Ainsi, il s'agit d'une façon de recruter de nouveaux adhérents, bénévoles ou militants, et de ce fait, de renforcer le capital politique dont ils disposent pour se valoriser auprès des pouvoirs publics<sup>143</sup>. On peut faire l'hypothèse que lorsqu'elles peuvent parler au nom d'un grand nombre de jeunes, les organisations de jeunes peuvent avoir d'autant plus de facilité à se faire entendre dans l'espace public et auprès des pouvoirs publics.

Les modes d'actions des jeunes militants utilisent ainsi beaucoup plus les réseaux sociaux depuis le milieu des années 2000, tels que Facebook ou Twitter comme des espaces d'expression, de mobilisation, d'interpellation et de prise de position en dehors des médias institutionnels classiques. L'usage des réseaux sociaux n'est pas seulement pratique, il contribue aussi à exprimer une identité

---

<sup>138</sup> Mouchard, D., « La mobilisation des 'sans' dans la France contemporaine : l'émergence d'un radicalisme auto-limité », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol.52, n°4, 2001, pp. 425-447.

<sup>139</sup> Hbila, C., *op.cit.*, 2014.

<sup>140</sup> Mauger, G., *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique ?*, Paris, Ed. Le Croquant, 2006.

<sup>141</sup> Chaire de recherche sur la jeunesse, Comité d'orientation, décembre 2013.

<sup>142</sup> Loncle, P., *op.cit.*, 2012.

<sup>143</sup> Bourdieu, P., *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.

personnelle ou collective construite en opposition avec les formes traditionnelles de l'engagement, accordant une grande importance à la spontanéité et au caractère ludique de l'engagement<sup>144</sup>.

Un axe d'étude important est de démontrer comment les jeunes utilisent ces nouveaux supports pour valoriser l'image du groupe et de la cause. Il est probable que là où les anciennes générations de militants utilisaient beaucoup de texte, notamment sous la forme de communiqués et de tracts, le recours à la vidéo est devenu quasiment systématique pour exprimer des points de vue ou des revendications. Le style et le vocabulaire de l'écriture, volontairement décontractés ou inspirés de la vie quotidienne, peuvent trancher avec les usages plus institutionnels du champ politique<sup>145</sup>.

*« L'usage des réseaux sociaux contribue à exprimer  
une identité accordant une grande importance à la  
spontanéité et au caractère ludique de l'engagement »*

Un second axe de questionnement porte sur la manière dont Internet a pu devenir comme nouvelle arène de participation politique et de visibilité de nouvelles formes de participation à l'espace public<sup>146</sup>. Internet devient un espace de nouvelles socialisations politiques et de mise en débat des idées qui peut contribuer à renforcer l'engagement des jeunes dans l'espace public, voire à rendre visible des mouvements peu formels rarement pris en compte par les décideurs (tels que le skateboard ou le squat)<sup>147</sup>.

A cet égard, il faut noter que les pouvoirs publics cherchent de plus en plus à se positionner dans un espace numérique de l'engagement pour toucher des publics de jeune. Les expériences de communication des pouvoirs publics à destination des jeunes s'avèrent pourtant souvent décevantes, en raison d'un manque de compréhension des modes de communication et de recherche de contenu des jeunes<sup>148</sup>. Un enjeu important de l'expérimentation est ainsi de comprendre quelles sont les spécificités de l'engagement numérique militant des jeunes.

### 2.3.3.2. La construction d'un espace infra-politique

Pour autant, il faut aussi prendre en compte la manière dont les jeunes peuvent aussi rester temporairement « invisibles dans l'espace public ». Plomb et Henchoz montrent bien comment les jeunes produisent des espaces autonomes d'engagement, au sein desquels ils cherchent à comprendre, négocier et détourner les cadres normatifs imposés par les pouvoirs publics<sup>149</sup>. Il est possible de qualifier ces espaces d'« infra-politiques » puisqu'ils se situent en amont d'un

---

<sup>144</sup> Dagnaud, M, *Génération Y. Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*, Presses de Science Po, 2013.

<sup>145</sup> / Dagnaud, M, *ibid.*

<sup>146</sup> Bimber, B., Flanagan, A.J., Stohl, C., «Reconceptualizing collective action in the contemporary media environment », *Communication Theory*, vol.15, issue 4, pp. 365-388, 2005.

<sup>147</sup> Walther, A., Stauber, B., Pohl, A., « Support and success in youth transitions » in Moreno, M., Almudena (ed.), «Family well-being. European perspectives», *Social Indicator Research Series*, pp. 225-137, 2012.

<sup>148</sup> Krzala-Jaworska, « Les municipalités à la conquête des réseaux sociaux. Mais pour quoi faire ? », *Communication et organisation*, n°43, 2013, pp.86-104.

<sup>149</sup> « Il s'agit bien d'engagements dont l'enjeu est l'aménagement de marges de manœuvre et le pouvoir d'agir en partie sur sa situation. Agir voulant dire, dans l'univers de croyance des jeunes, [...] tracer un parcours acceptable pour soi. Ils défendent ainsi, chacun individuellement, une existence imaginée qui met à l'épreuve la domination d'un seul modèle d'entrée dans la vie professionnelle. Ces épreuves existentielles relèvent pleinement d'engagement infra-politiques ». Dans ces espaces autonomes, les jeunes peuvent accéder « à la compétence politique, cette capacité à faire de son expérience personnelle un problème général formulable dans un langage reconnu dans l'espace public, n'est pas distribuée de manière égale dans la société », Plomb, F. et Henchoz, C., *op.cit.*, 2014, pp.1-14.

engagement dans l'espace public, et constituent parfois une condition préalable à l'acquisition de compétences pour y construire un discours acceptable.

Dans une étude sur l'engagement des jeunes dans les dispositifs qui leurs sont dédiés, des auteurs ont pu montrer combien ceux-ci, « *associés à des représentations, des modalités de fonctionnement, des systèmes d'évaluation, sont susceptibles d'orienter les contenus de l'engagement, et de les mettre en forme* »<sup>150</sup>. Pour Cicchelli, ces dispositifs ont pour caractéristique « *la production institutionnelle d'un lexique de l'engagement* »<sup>151</sup>; en d'autres termes, des dispositifs tels que les Junior Associations constituent un cadre de mise en forme des engagements.

Une difficulté majeure pour les jeunes est de parvenir à récuser les jugements négatifs qui sont fréquemment portés à leur encontre. Les jeunes, dont les comportements et les revendications peuvent être mal compris, sont souvent vus par les pouvoirs publics comme une menace à « la paix sociale ». Prendre la parole dans l'espace public implique des stratégies d'argumentation, d'explicitation des motivations et de justification des actions, qui passent par la mise en scène de soi et la mise en avant d'activités potentiellement valorisantes.

L'engagement des jeunes s'est également fortement caractérisé par une demande hétérogène de reconnaissance identitaire, face à laquelle l'attitude des pouvoirs publics n'est pas sans ambiguïté. C'est le cas par exemple d'associations de promotion des cultures hip-hop ou free-party, qui cherchent à assouplir les normes publiques en transformant la représentation qu'en ont les pouvoirs publics<sup>152</sup>. En effet, ceux-ci peuvent dénier l'existence de ces cultures, ou bien les caractériser comme l'expression d'un groupe particulier (« jeunes de banlieue », « jeunes marginaux ») en niant *de facto* leur universalité et la possibilité pour les autres jeunes d'épouser les causes qu'ils défendent<sup>153</sup>.

#### Encadré 5 : La notion d'alter-engagement

Le concept d'alter-engagement développé par Elisabeth Greissler dans sa recherche sur les formes d'engagement des jeunes marginaux<sup>154</sup> apporte des éléments particulièrement intéressants. L'alter-engagement se présente comme « *une alternative à l'engagement dans l'espace traditionnel de participation sociale ou politique ou son « négatif* » et s'intéresse à la recherche de performances plus intimes, plus communautaires ou plus artistiques ».

Cependant, elle n'interprète pas cet éloignement comme un simple non-engagement et le définit « *comme une forme de prise de position critique, à la fois en réaction aux performances traditionnelles et à une posture de retrait* ». En ne souhaitant pas s'inscrire dans ces formes classiques d'engagement, les jeunes « à la marge » produisent leur propre discours sur l'engagement et développent leur propre répertoire d'actions, parfois sans le savoir voire même en niant le faire. Ils s'inscrivent souvent dans un

<sup>150</sup> Cicchelli, V., « Comment exercer le métier du sociologue dans une société caractérisée par une forte circulation des savoirs ? Le cas des dispositifs ministériels français d'incitation à l'engagement », *Nouvelles pratiques sociales*, numéro spécial « Vers de nouvelles pratiques citoyennes », vol.18, 2006

<sup>151</sup> Cicchelli, V., Ibid.

<sup>152</sup> Quedrus, S., « La free-party, sociologie d'un vagabondage festif », *Quaderni*, vol.44, 2001, pp. 129-142.

<sup>153</sup> Bier, B., « La 'politique de la reconnaissance' comme catégorie d'analyse de l'action publique en direction des jeunes », *Pensée plurielle*, n°14, 2007, pp.53-65

<sup>154</sup> Greissler, E., « Les contours de l'alter-engagement des jeunes en situation de marginalité », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, printemps 2014.

espace différent « *limité à la sphère privée ou lorsqu'ils rejettent la sphère politique traditionnelle pour privilégier des formes artistiques, ils structurent leur propre espace, entre un espace dont l'accès est limité et un espace dans le lequel ils peuvent se replier* ». Ainsi, « *plusieurs formes d'engagement coexistent : publiques ou privées, personnelles ou partagées, absolues, intermédiaires, ou isolées* ».

Ainsi, il nous semble important d'aller chercher dans l'ensemble des projets expérimentaux de potentielles formes d'alter-engagements, notamment lorsqu'il s'agit des jeunes captés « au fil de l'expérimentation » par les actions d'un projet.

Une autre hypothèse forte est que certains jeunes utilisent cet espace infra-politique pour développer pour cela des formes alternatives d'engagement<sup>155</sup>. Lors de ces temps d'échange, les jeunes ne cherchent pas seulement à s'exclure ou bien à s'adapter aux demandes des pouvoirs publics : ils élaborent leurs propres stratégies pour sortir des chemins dessinés et institués par ceux-ci, pour promouvoir de nouveaux modes d'engagement, d'interpellation et de mise à l'agenda des questions qu'ils défendent<sup>156</sup>.

---

<sup>155</sup> Voir plus haut le focus sur la notion d'alter-engagement : Greissler, E, *op.cit.*, 2014, p.2

<sup>156</sup> « *On peut prendre pour exemple l'acte politique de consommation (political consumerism) qui consiste à boycotter certaines marques ou à privilégier certains labels bio, équitables ou produits locaux. L'engagement prend aujourd'hui une place importante dans la sphère privée et à ce titre, il souffre parfois d'invisibilité, notamment chez les personnes 'dégagées'* », Greissler, E. *op.cit.*, 2014, p.4.

## 3. Le positionnement de l'étude par rapport à l'existant

Une partie des auteurs de référence présentés dans le contexte de l'expérimentation APOJ soulignent l'émergence d'une nouvelle « génération » de jeunes. Celle-ci se caractériserait, comme nous l'avons précédemment introduit, par un rejet des fonctionnements trop formels, hiérarchiques et de longue durée des organisations, ainsi que par un engagement souvent tourné vers de nouvelles thématiques liées à la solidarité (humanitaire, développement durable, entrepreneuriat social, etc.).

Nous proposons ici de prendre avec une grande précaution cette distinction entre « anciens » et « nouveaux » modes d'engagement, qui peut sembler être une ligne de partage trop peu fine. Elle suppose *a priori* pour l'expérimentation que les jeunes aspireraient désormais à coopérer de manière horizontale, ouverte, et inclusive. Or, on peut poser comme hypothèse que les actions expérimentées peuvent aussi reproduire des contraintes classiques de l'engagement comme par exemple la production de cadres très formels d'engagement ou encore la reproduction de hiérarchies au sein des organisations.

Une fois cette mise en garde posée, nous proposons de bien comprendre dans l'évaluation comment les jeunes expérimentent, au sens d'Anne Muxel, et de façon réflexive, le caractère innovant des actions, l'encadrement des organisations, la diversité des responsabilités à adopter, et le choix des stratégies de positionnement dans l'espace public. **La problématique de l'étude évaluative est donc la suivante : en quoi les organisations de jeunes proposent-elles des actions qui interrogent et éventuellement renouvellent les définitions et les formes classiques de l'engagement?**

Pour atteindre cet objectif, nous proposons un cadre d'analyse opérationnel qui étudie précisément les modes et les effets de l'engagement des jeunes dans les organisations de jeunes en mobilisant les différentes compétences de l'agence Phare.

### 3.1. Le cadre d'analyse mobilisé pour l'évaluation

Nous proposons de mener l'étude évaluative en adoptant un cadre d'analyse qui problématise très spécifiquement le caractère et les effets innovants des actions expérimentées. Ce cadre d'analyse, délimité par l'usage de plusieurs concepts clés, doit nous permettre d'approfondir le questionnement sur les effets des actions mises en œuvre par les organisation sur la mobilisation des jeunes, et réciproquement, les effets de la mobilisation des jeunes sur le fonctionnement et la dynamique associative des organisations, l'engagement des jeunes dans l'espace public et les conditions de transférabilité des actions expérimentées.

#### 3.1.1. L'étude des référentiels d'action des organisations

Le premier objectif de l'analyse est de mieux comprendre comment les organisations de jeunes parviennent à mobiliser les jeunes. Nous proposons d'analyser ces actions en mobilisant le concept de « référentiel d'action collective » de chaque organisation comme l'ensemble des idées fondatrices, valeurs, normes, qui définissent le « bon » fonctionnement de l'organisation et l'usage de ses ressources<sup>157</sup>. Ce concept de référentiel d'action collective doit nous permettre d'étudier les

---

<sup>157</sup> Cette notion est surtout utilisée dans la sociologie de l'action publique, Laborier, P. « Historicité et sociologie de l'action publique », in CURAPP, *Historicité de l'action publique*, PUF, 2003.

caractéristiques des actions mises en œuvre, ainsi que les conditions de réception et d'appropriation de ces projets par les jeunes.

C'est dans cette optique que l'on pourra comprendre comment les jeunes peuvent décider de s'engager dans des projets associatifs parce qu'ils adhèrent aux valeurs véhiculées par le référentiel d'action collective de l'organisation. On pose donc une **première hypothèse selon laquelle les jeunes s'engagent et parviennent à s'approprier les ressources des actions expérimentées parce qu'ils adhèrent aux idées fondatrices et valeurs proposées par le référentiel d'action spécifique d'une organisation.**

Pour répondre à cette hypothèse, l'évaluation prendra tout particulièrement en compte les règles de fonctionnement et la nature des différentes actions proposées par les organisations, et comment l'usage par les jeunes des ressources de l'organisation permet à celle-ci de perdurer dans le temps et de développer son activité. A cet égard, il faudra faire attention à l'origine et l'articulation locale et nationale des projets expérimentaux, qui peuvent faciliter la circulation des ressources à destination des organisations des jeunes, et par conséquent des jeunes eux-mêmes.

### 3.1.2. L'étude des carrières d'engagement des jeunes

Le concept de carrière militante, utilisé dans la sociologie des mouvements sociaux, permet d'étudier précisément comment la mobilisation des jeunes prend place en fonction de différentes contraintes sociales et culturelles, mais permet également l'acquisition par les jeunes de compétences formelles, non-formelles et informelles. Il sera essentiel de préciser en quoi ces carrières peuvent être « militantes » ou non, et comment des jeunes s'engagent dans des carrières associatives, mais aussi professionnelles (solidaire, humanitaire, développement durable, entrepreneuriat social).

Si la trajectoire des jeunes peut s'expliquer en fonction des déterminants sociaux et culturels qui les animent, il est possible que les jeunes puissent acquérir des compétences spécifiques à travers l'étude des effets des actions expérimentatrices. **On pose donc comme seconde hypothèse que la diversification des profils sociaux et culturels des jeunes qui s'engagent dans les projets expérimentés peut apporter des compétences hétérogènes aux organisations de jeunes, et aux porteurs de projets eux-mêmes, à travers un processus ascendant ou « bottom up ».**

Le concept de carrière doit permettre d'étudier la diversité des profils de jeunes engagés (sociaux, genre, territoire) et des compétences acquises, la prise en compte des opportunités et des freins à l'engagement liés à leurs conditions de vie (mobilité, articulation temps scolaire/professionnel/engagement, etc.), mais aussi les questions de rétribution de l'engagement militant<sup>158</sup>, et enfin les enjeux de la professionnalisation des organisations - par une salarisation mais aussi par « l'institutionnalisation de la profession »<sup>159</sup>.

### 3.1.3. L'étude des répertoires d'action des jeunes

Les organisations, dans le cadre de l'expérimentation, peuvent contribuer à transmettre aux jeunes un répertoire d'action. Ce dernier se définit dans la littérature des mouvements sociaux, selon la définition canonique de Tilly, comme un ensemble de « performances », autrement dit des stratégies

---

<sup>158</sup> Ainsi Gaxie ne manque pas de souligner dans un article célèbre que la hiérarchie des organisations constitue un moyen de rétribution de l'engagement militant, Gaxie, D., « *Economie des partis et rétributions du militantisme* », *Revue Française de Sciences Politiques*, 1977, pp.123-154

<sup>159</sup> Bernardeau-Moreau, D. et Hély, M. *Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002*, Presses de Sciences Po, 2007

et des actions tactiques, « jouées » par les militants (ici les jeunes) dans le contexte de leurs interactions avec les pouvoirs publics<sup>160</sup>. Le concept de répertoire est intéressant pour penser comment les jeunes utilisent concrètement, dans la pratique, les actions proposées par les organisations.

L'étude peut contribuer aux travaux existants en interrogeant comment les jeunes utilisent les répertoires d'action classiques (manifestation, lobbying, action médiatique) de façon spécifique par rapport aux autres types de militants. Considérant que ce qui fait la spécificité et la valeur de l'engagement des jeunes est justement le fait d'être « jeune », on peut poser comme **troisième hypothèse que les stratégies des jeunes sont tournées vers la construction et la valorisation de leur image de « jeunes » comme vecteur de légitimité de leurs actions dans l'espace public.**

Il faudra prêter une attention spécifique, comme le souligne le cahier des charges, aux effets de la rationalisation des modes de gestion des associations sur le fonctionnement organisationnel et le choix des répertoires d'action, mais aussi, pour contribuer aux travaux les plus récents, à la capacité d'innovation des jeunes, au sein des organisations, autour de la mise en scène de leur image de « jeune », voire, sans cependant trop anticiper sur l'étude, de « jeune engagé » ou de « jeune responsable » dans l'espace public, notamment sur les réseaux sociaux.

### **3.1.4. L'étude du capital social des organisations et des jeunes**

Pour analyser les enjeux de mise en réseau des jeunes dans l'espace public, ainsi que la création de relations avec les acteurs institutionnels, et les élus, nous proposons d'utiliser le concept de capital social, à savoir l'acquisition d'un réseau pour un individu, ou une organisation, dans plusieurs types d'univers sociaux (politiques, médiatiques, notamment les réseaux sociaux) qui permet d'acquérir d'autres ressources ou compétences<sup>161</sup>. L'étude du capital social peut être collectif, quand il concerne une organisation, ou individuel<sup>162</sup>, lorsqu'il profite directement à un jeune en particulier.

L'étude du capital social doit permettre de mieux prendre en compte les effets de la promotion de l'engagement des jeunes et le renforcement des organisations de jeunes dans l'espace public. On peut poser comme **quatrième hypothèse que la participation des jeunes dans l'espace public peut se traduire par une plus grande insertion dans des réseaux institutionnels et professionnels de connaissance et de reconnaissance.**

On prendra notamment en compte l'étude du multi-positionnement des dirigeants des conseils d'administration des associations (du fait qu'ils pourraient appartenir à d'autres associations, ou au conseil d'administration d'autres associations), l'étude des différents types d'interactions (rapport hiérarchique, collaboration, co-décision ou co-gouvernance des actions expérimentées, etc.) entre les différentes associations retenues par l'expérimentation, et d'autres partenaires éventuels, et l'étude du niveau de participation des organisations de jeunes dans des événements institutionnels (conférences, etc.).

---

<sup>160</sup> Dans l'esprit de Tilly, les répertoires d'action sont des modèles d'action qui laissent une part d'improvisation aux acteurs qui les adoptent, Tilly, Charles, « Contentious repertoires in Great Britain, 1758-1834 », in Traugott, Mark (ed.), *Repertoires and cycles of collective action*, Durham and London, Duke University Press, 1995, p.26

<sup>161</sup> Bourdieu, Pierre, « Notes sur le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977.

<sup>162</sup> Le capital social est donc bien collectif et individuel, comme le souligne l'article de référence sur le sujet de Godechot, O., et Mariot, N., « Capital individuel et collectif, Structure relationnelle des jurys de thèses et recrutement en science politique », *Revue Française de Science Politique*, vol.45, 2004, pp. 243-282



### 3.2. La transférabilité des actions

Dans le but d'identifier les « bonnes pratiques » de mobilisation de jeunes, les outils et pratiques transférables à d'autres organisations de jeunes, nous proposons de reprendre les hypothèses et les enseignements tirés des quatre concepts composant notre cadre d'analyse, afin de mieux évaluer les conditions de réussite des projets et les modalités de leur transférabilité à des organisations de jeunes, voir ) d'autres types d'organisations. Ainsi, nous étudierons à quelles conditions :

- les actions mises en œuvre dans une association sont compatibles avec les référentiels d'action de certaines associations plutôt que d'autres ;
- les actions mises en œuvre dans une association peuvent favoriser la mobilisation et l'émergence de carrières militantes et professionnelles ;
- les actions mise en œuvre peuvent contribuer à l'apparition de nouvelles stratégies et répertoires d'action dans d'autres associations ;
- les actions mise en œuvre dans une association de jeunes peuvent être transférées à d'autres types d'organisations.

L'originalité de la proposition d'intervention de l'Agence Phare est de mettre l'accent sur la comparaison des projets. A partir des hypothèses présentées ici, les questions évaluatives et les indicateurs introduits par la suite nous permettront de comparer le succès des différentes actions menées au cours de l'expérimentation. Ce travail nous permettra de monter en généralité afin de dégager les conditions de leur réussite dans l'espace public.

## 4. Questions évaluatives et indicateurs

Le projet d'évaluation de l'Agence Phare propose d'étudier les effets de l'expérimentation APOJ à partir des questions évaluatives posées dans le cahier des charges de l'évaluation, en prenant soin d'explicitier et de formaliser les enjeux qu'elles soulèvent.

Il vise également à compléter ces questions évaluatives par des questions complémentaires qui éclairent sous un autre angle les atouts mais également les limites de l'expérimentation, et donc des conditions de l'engagement des jeunes au sein d'organisations qui leurs sont propres.

Si l'ensemble constitué par les questions évaluatives doit être le guide de notre enquête, il nous paraît nécessaire de préciser que certaines séries de questions évaluatives seront plus particulièrement étudiées en fonction des objectifs assignés par chaque organisation de jeune à son projet.

Nous distinguerons donc :

- les *objectifs d'évaluation transversaux*, qui questionnent les conditions d'émergence de tous les projets, leurs effets et de leur transférabilité, posant ainsi la question de *l'avant* et de *l'après* expérimentation. La réflexion inclura ainsi un regard critique sur le rôle incitatif que jouent les appels à projets du FEJ en matière d'innovation sociale et de changement dans l'action publique en direction des jeunes ;
- les *objectifs d'évaluation spécifiques aux axes*, qui recourent les questionnements liés : aux effets des actions sur la création et la consolidation des organisations (axe 1), aux stratégies de mobilisation déployées (axe 2) ainsi qu'aux effets des actions sur la prise en compte de la parole des jeunes dans l'espace public (axe 3).

Les parties ci-après reprennent les questions évaluatives proposées par le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse autour de la structure suivante : introduction et contextualisation, rappel des questions évaluatives et proposition d'approfondissement, proposition d'indicateurs.

### 4.1. Les actions expérimentées

Nous l'avons évoqué précédemment, l'expérimentation APOJ s'inscrit dans un contexte de structuration des organisations de jeunes et d'une volonté politique affichée de mieux les prendre en compte dans l'élaboration des politiques publiques.

Le risque pour les organisations de jeunes expérimentatrices est de développer, dans le cadre de l'appel à projets, des actions innovantes qui n'obtiennent pas l'adhésion des publics ciblés parce qu'elles demeureront trop largement « hors sol ».

Il s'agit ici de prendre en compte l'importance des éléments culturels et traditionnels propres aux organisations de jeunes, et qui renforcent autant qu'elles contraignent la diversité des possibilités d'engagement des jeunes.

Il convient donc de s'interroger sur ce qui fait qu'une organisation de jeunes peut surmonter les mécanismes de routine pour innover à la fois dans son fonctionnement et dans sa capacité à mobiliser.

> **Q1 : De quelles innovations les actions mises en place dans le cadre de l'expérimentation ont-elles été porteuses ?**

De manière complémentaire, nous pourrions également examiner les questions suivantes :

- En quelle mesure les actions expérimentales se sont-elles basées sur une revue de l'existant et des résultats d'éventuelles actions déjà évaluées ?
- Peut-on faire état de points de convergences permettant de qualifier une action d'« innovante » au sein d'une même organisation et/ou entre l'ensemble des projets ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés pour mesurer la manière dont l'action répond réellement à un besoin identifié par le(s) porteur(s) de projet, les bénéficiaires et/ou les partenaires :

- innovation dans le mode d'intervention auprès des publics ;
- innovation dans la construction des répertoires d'action ;
- innovation dans le(s) mode(s) d'action(s) mobilisés ;
- innovation dans le fonctionnement partenarial ;
- innovation dans la démarche de communication ;
- innovation dans l'animation de l'équipe-projet ;

Les modalités de la prise en compte des attentes et besoins exprimés par les bénéficiaires, voire par les acteurs institutionnels qui peuvent être associés aux projets sont liées :

> **Q2 : De quelle manière le point de vue des jeunes, des organisations de jeunes, et des acteurs des politiques de jeunesse a-t-il été pris en compte dans la conception et/ou au cours de la réalisation des actions ?**

De manière complémentaire, nous pourrions également examiner les questions suivantes :

- Y-a-t-il une distinction dans la prise en compte des points de vue selon le statut des jeunes (bénévole, salarié, adhérent, dirigeant) ?
- Y-a-t-il une distinction dans la prise en compte des points de vue selon les caractéristiques du référentiel d'action de l'organisation (histoire, fonctionnement hiérarchique, valeurs centrales, taille, spécialisation thématique, etc.) ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- inclusion des jeunes dans le processus de conception/de diagnostic éventuellement réalisé avant les actions ;
- mode de prise en compte des points de vue et besoins des jeunes dans la conception des actions ;
- mode de prise en compte des points de vue et besoins des acteurs des politiques Jeunesse dans la conception des actions ;
- adaptation/modification des actions au cours de l'expérimentation, en fonction des remarques des bénéficiaires et des partenaires.

Il s'agira également de questionner – et notamment au vu de la diversité des organisations de jeunes engagées dans l'expérimentation APOJ – la question du territoire visé. De ce point de vue, il faut prendre en compte les jeux d'échelle entre organisations locales, régionales, inter-régionales, nationales et internationales, et en quoi cela peut être une variable d'analyse de l'efficacité des projets :

> **Q3 : Les expérimentations s'appuient-elles sur un ancrage local fort ?**

La question de l'ancrage des expérimentations pourra être abordée sous l'angle de la mise en réseau :

- En quoi, et pourquoi, certaines organisations, plus ou moins pourvues d'ancrage local, cherchent-elles à s'appuyer sur des réseaux locaux ?
- A l'inverse, en quoi les associations locales cherchent-elles à renforcer leur action en s'inscrivant dans les réseaux nationaux ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- inscription des organisations de jeunes dans des échelles d'action variées (local, régional, national, européen, etc.) ;
- mode de prise en compte des spécificités des territoires où se déroulent les actions dans la conception de ces actions ;
- nombre et profils de jeunes visés/touchés ;
- nombre et nature de partenaires visés/touchés ;
- nombre et caractéristiques de territoires visés/touchés ;
- articulation entre les actions d'un même projet menées sur différents territoires.

## 4.2. Les effets des actions sur la création et la consolidation des organisations de jeunes

La création et la consolidation des organisations de jeunes est au cœur de l'appel à projets APOJ, et fait plus précisément écho à l'axe 1 de l'expérimentation (*Appuyer la création et le regroupement d'organisations de jeunes dirigées par des jeunes*). Il s'agit, en se focalisant tout d'abord sur le renforcement éventuel des organisations de jeunes, d'interroger les effets des actions sur leur fonctionnement interne :

> **Q4 : Les expérimentations ont-elles permis la professionnalisation et la structuration des organisations de jeunes ?** De quelles innovations les actions ont-elles été porteuses en termes de gouvernance des organisations de jeunes ?

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- Les actions ont-elles permis une élévation globale de l'intensité de la participation des jeunes – c'est-à-dire d'une participation assortie d'une prise de responsabilité dans les instances de l'association ?

- Quelle(s) forme(s) peu(ven)t prendre la professionnalisation<sup>163</sup> des organisations de jeunes ?
- Observe-t-on une élévation du niveau de compétences (administratives, gestionnaires, juridiques) requis pour devenir bénévole ou exercer des responsabilités au sein des organisations ?
- Les processus de professionnalisation et de structuration des organisations de jeunes conduisent-elles in fine à l'émergence de modèles d' « entreprises associatives »<sup>164</sup> de jeunes pour les jeunes ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- modalité de la gouvernance des organisations de jeunes (types d'instances, représentativité, modalités et fréquence de réunion, etc.).
- statut(s) des jeunes impliqués dans l'organisation de jeunes (bénévolat, salariat, volontariat, etc.)
- degré d'implication et modes d'investissement des jeunes élus dans l'association ;
- proportion de salariés dans l'organisation par rapport au nombre de bénévoles et de volontaires ;
- compétences requises pour occuper les postes et les rôles dans l'organisation (contenu des éventuelles fiches de postes) ;

La notion de partenariat est complexe et doit être différenciée de celle de réseau. La mise en réseau représente un espace ressource où s'installe « une dynamique de troc d'idées, d'informations, d'actions et de compétences »<sup>165</sup>. Le partenariat implique une coordination plus fine des structures existantes autour de projets communs tels que le lancement de nouvelles innovations. Ayant cette distinction à l'esprit, se pose la question de savoir :

- > **Q5 : Quel réseau partenarial a été mobilisé pour la mise en place de ces innovations ?** Avec quels effets sur les pratiques des organisations de jeunes ? La mise en réseau a-t-elle permis l'engagement d'une dynamique partenariale aboutie ?

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- Quels sont les différents types de partenariats qui ont été mis en œuvre ? En fonction de quels objectifs et avec quel succès ?
- En quoi la mobilisation des partenariats a-t-elle permis de structurer un réseau pérenne pour l'organisation ?
- Certains acteurs sont-ils plus complémentaires des organisations de jeunes que d'autres ?

---

<sup>163</sup> Certains travaux prennent au sérieux l'idée d'une professionnalisation du bénévolat associatif, soulignant que la salarisation est un indicateur très fort de la professionnalisation, sans être le seul, Bernardeau-Moreau, D., Hély, M., *Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002*, Presses de Sciences Po, 2007.

<sup>164</sup> Hély, M. « Les différentes formes d'entreprises associatives », *Sociologies Pratiques*, no 9, 2004, p. 27-51.)

<sup>165</sup> Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Isère, *Enquête départementale sur la place et le rôle de l'Information Jeunesse dans les politiques territoriales de la jeunesse*, janvier 2011.

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- types de partenariats mis en œuvre, ancienneté des partenariats ;
- intérêts exprimés par les partenaires pour les actions mises en œuvre ;
- outils mobilisés pour l'animation des réseaux ;
- capacité à créer des partenariats durables.
- types de centralité (de degré, de proximité, d'intermédiation) caractérisant les partenaires dans le réseau de l'organisation de jeunes

Lorsque l'on s'intéresse aux évolutions du fonctionnement interne des organisations, les modalités de formation des militants constituent un vecteur de socialisation des jeunes et d'acquisition de compétences formelles, informelles et non-formelles. Ceci est d'autant plus prégnant lorsque l'on étudie des organisations de jeunes, lieux privilégiés de l'éducation non-formelle.

> **Q6 : En quoi les outils de formation et de transmission expérimentés sont-ils adaptés aux processus informels d'apprentissage à l'œuvre dans les OJ ?**

- Dans quelle mesure ces outils sont-ils spécifiques aux différents types de publics visés par les OJ ?
- Les jeunes appréhendent-ils leur expérience d'engagement à l'aune de cette dimension de transmission et de formation ?

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- En quoi les outils expérimentés se différencient-ils, en termes de transmission et de formation, des dispositifs existants visant à faciliter de jeunes (volontaires en Service civique, conseils de jeunes, junior associations, etc.)
- Les projets mettant en œuvre une démarche « de pair-à-pair » produisent-ils des effets spécifiques ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- type d'outils de formation et d'apprentissage informel créés ;
- existence de stratégie(s) de formation et d'apprentissage informels ;
- existence d'évaluations de ces formations et apprentissages informels ;
- cohérence des formations vis-à-vis des caractéristiques des publics bénéficiaires.
- réflexions et processus de conscientisation et de verbalisation des compétences acquises informellement par les jeunes et par les organisations de jeunes.

La question de l'acquisition de compétences est un enjeu majeur de l'engagement des jeunes. En effet, l'approche par compétences est désormais mobilisée dans tous les domaines (éducation, formation, emploi) et semble incontournable. Cependant, il peut exister différents types de compétences et celles-ci peuvent être investies dans la vie associative comme la vie professionnelle.

> **Q7 : Dans quelle mesure l'acquisition de compétences sociales, civiques et professionnelles nourrit-elle les raisons de l'engagement ?**

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- Les jeunes perçoivent-ils leur engagement comme un moyen d'obtenir et de valoriser de nouvelles compétences ?
- Comment les jeunes caractérisent-ils ces compétences ? Existe-t-il un décalage dans la définition de ces compétences vis-à-vis des partenaires (institutions, etc.) ?
- Comment les jeunes envisagent-ils de valoriser les compétences de l'engagement dans la vie professionnelle ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- acquisition de compétences (formelles, informelles, non-formelles) par les jeunes ayant des responsabilités dans l'organisation ;
- effets des compétences acquises sur la construction d'un parcours d'engagement par les jeunes mobilisés ;
- effets des compétences acquises sur la construction d'un projet d'autonomie par les jeunes mobilisés ;
- effet des compétences acquises sur la capacité des jeunes à monter en responsabilité dans l'association (accompagnement des autres jeunes, rôle dans l'association).

### **4.3. Les stratégies de mobilisation déployées dans le cadre des expérimentations**

La problématique des ressorts sur lesquels agissent les organisations de jeunes pour « capter » des jeunes fait spécifiquement écho à l'axe 2 de l'expérimentation (*Mobiliser plus de jeunes*). Il s'agit de questionner à la fois la pertinence des méthodes utilisées par les organisations pour repérer et s'adresser aux jeunes, ainsi que les leviers utilisés pour lutter contre l'apparente complexité de l'engagement et de la prise de responsabilité.

> **Q8 : Les actions de sensibilisation et d'information déployées par les organisations de jeunes s'appuient-elles sur un diagnostic sur les besoins, les intérêts et les attentes des jeunes auxquels elles s'adressent ?**

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- Quels types d'outils ont été mobilisés par les organisations de jeunes pour prendre en compte les attentes des jeunes ?
- Ces outils visent-ils à stimuler la capacité de questionnement, donc de réflexivité, des jeunes sur la nature des projets ?
- Quel est le degré d'adéquation entre les éventuels diagnostics réalisés et les objectifs assignés aux actions expérimentées ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- existence d'un diagnostic sur les modes de communication des jeunes ;

- type d'outils mobilisés pour la prise en compte des points de vue des jeunes ;
- type d'informations et de données recherchées auprès des jeunes par les OJ ;
- modalités de mise en œuvre de ce diagnostic ;
- démarche(s) d'adéquation des actions proposées au diagnostic réalisé.

Les organisations de jeunes font fréquemment le constat d'un sentiment d'appréhension des jeunes vis-à-vis de la prise de responsabilité dans les associations. L'enjeu pour ces organisations est, dans une perspective de faire accéder davantage de jeunes à des responsabilités, de simplifier les modalités d'organisation et de fonctionnement afin d'atténuer les réticences :

> **Q9 : Les outils de rationalisation des modes de gestion des organisations de jeunes facilitent-ils la compréhension de leur mode de fonctionnement par les jeunes ?**

- La simplification des procédures favorise-t-elle l'accès des jeunes aux organisations ?

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- Certaines catégories de jeunes (les étudiants, les lycéens, les jeunes actifs, etc.) sont-elles plus sensibles à cette simplification des procédures ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- niveau de connaissance du fonctionnement associatif par les jeunes impliqués ;
- niveau de connaissance des objectifs de l'association par les jeunes impliqués ;
- identification des discours des jeunes engagés sur les procédures et modes de gestion de l'association.

La littérature sur l'engagement met en lumière une problématique liée à la forte homogénéité des profils des jeunes engagés. L'enjeu est donc d'identifier en quoi les expérimentations peuvent réduire le poids des inégalités socio-économiques dans les capacités d'engagement et la construction d'une carrière d'engagement pour les jeunes :

> **Q10 : Dans quelle mesure les expérimentations agissent-elles sur l'effet de reproduction sociale des jeunes ?**

- Les expérimentations ont-elles permis de diversifier les profils des jeunes mobilisés ?
- Observe-t-on un effet différencié sur les déterminants sociaux et culturels à l'engagement des jeunes selon la spécificité des territoires et la cause défendue ?
- Les expérimentations influencent-elles différemment la mobilisation des filles et celle des garçons ?

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- Quels sont les profils (sociaux, genre, territoire) des jeunes engagés dans des actions collectives via les projets expérimentaux ?
- Observe-t-on une évolution dans la prise de responsabilité des jeunes en fonction de leur niveau de diplôme et du genre ?



- Certaines thématiques portées (par exemple la cause environnementale ou la solidarité internationale) sont-elles en mesure de modifier l'effet de reproduction sociale de l'engagement ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- caractéristiques socio-économiques des jeunes engagés dans les OJ, selon leurs statuts (responsables associatifs, bénévoles, salariés, volontaires, bénéficiaires, etc.) ;
- modes d'engagement et de prise de responsabilité dans l'OJ des jeunes en fonction du genre ;
- modes d'engagement et de prise de responsabilité en fonction des territoires de déploiement des projets expérimentaux ;
- modes d'engagement des jeunes selon les causes défendues par les OJ.

La réflexion sur les conditions socio-économiques de l'engagement rejoint les enjeux de capital social et culturel nécessaires à l'engagement et sa durée dans le temps ; ces enjeux se regroupent dans la notion de carrière d'engagement. L'atténuation des effets de reproduction sociale visée par les projets expérimentaux est ainsi le préalable à un questionnement sur « ce qui fait que les jeunes s'engagent » :

- > **Q11 : Quels effets produisent les expériences d'engagement en termes de perception de soi, de sentiment d'utilité sociale, de capacité à se projeter dans un projet et/ou dans un collectif ?**
  - Quels effets les actions d'accompagnement de projet ont-elles sur l'acquisition ou le renforcement de capitaux sociaux et/ou culturels ?

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- Comment les jeunes valorisent-ils le fait de prendre la parole en tant que « jeunes » dans l'espace public ? Quelles qualités mettent-ils en avant dans cette optique ?
- En quoi les actions expérimentales ont-elles permis à certains jeunes de se sentir légitimes à représenter un groupe et à accéder au statut de « porte-parole » ?
- Les organisations de jeunes mobilisent-elles des argumentaires liés à l'utilité de l'engagement pour l'intérêt général de la société ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- présentation de soi comme étant militant, engagé, etc.
- expression par les jeunes d'une adéquation entre leurs valeurs et leurs actions.
- savoirs et savoir-faire (ou compétences) mobilisés pour prendre la parole dans l'espace public ;
- discours développés par les jeunes sur la légitimité des jeunes à donner leur avis sur les questions de jeunesse ;

- discours développés par les pouvoirs publics sur la légitimité des jeunes à donner leur avis sur les questions de jeunesse ;
- compétences développées en lien avec la prise de parole (formelles, informelles).

Si les expériences d'engagement peuvent favoriser l'acquisition des compétences et une prise de parole des jeunes, la réalité de l'engagement dépend également des spécificités des territoires. Les contraintes matérielles peuvent impacter la mobilité des jeunes, le manque de relais associatifs, ou encore de moyens de valorisation des projets associatifs.

> **Q12 : Dans quelle mesure les spécificités du territoire (notamment en termes de mobilité) influent-elles sur la mobilisation des jeunes ?**

- Comment les expérimentations prennent-elles en compte les freins à l'engagement des jeunes liés à leur environnement et à leurs conditions de vie (mobilité, articulation temps scolaire/professionnel et temps de l'engagement, etc.) ?

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- En quoi les jeunes ruraux peuvent-ils avoir plus de difficulté à accéder à l'engagement que les jeunes urbains ?
- Une situation économique locale dégradée, des difficultés de mobilité sont-elles des facteurs rendant l'engagement (dont la gratuité n'est qu'une apparence trompeuse) fortement « coûteux » pour les jeunes ?
- En quelle mesure les actions expérimentées innovent-elles dans la manière de surmonter ces facteurs ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- caractéristiques des jeunes des territoires, notamment ruraux ;
- types de freins à l'engagement liés aux enjeux de mobilité (accès au transport, accès aux services sociaux et culturels, accès au numérique...);
- types de réponses apportées aux freins identifiés.

La professionnalisation des organisations de jeunes fait écho au mouvement de salarisation croissante du monde associatif. Dans ce contexte, il importe d'interroger ce qui fait la particularité du bénévolat dans les organisations de jeunes, et en quoi la prise en compte de l'importance de cette forme d'engagement peut également contribuer à la structuration de ces organisations :

> **Q13 : La reconnaissance du statut de bénévole influence-t-elle la réussite ou le succès de la mobilisation de jeunes dans les OJ ?**

- Comment les OJ parviennent-elles à faire reconnaître un statut de bénévole auprès des pouvoirs publics ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- discours de valorisation par les pouvoirs publics du statut de bénévole ;
- discours de valorisation par les membres des organisations de jeunes du statut de bénévole ;

- effets des discours de valorisation du statut de bénévole sur le soutien (technique, financier, politique) accordé aux OJ ;

#### 4.4. Les effets de l'expérimentation sur la prise en compte de la parole des jeunes dans l'espace public

L'axe 3 de l'expérimentation (*Reconnaître les organisations et les réseaux de jeunes dans le débat public*), en complément logique des objectifs de renforcement des organisations et de mobilisation de plus de jeunes, vise à favoriser la portée des actions entreprises dans l'espace public. Il ne s'agit cependant pas seulement des actions expérimentées dans le cadre de l'appel à projets APOJ, mais bien des mécanismes généraux d'expression publique des jeunes et de prise en compte de cette parole dans l'espace public.

Plusieurs questions se posent alors :

- > **Q14 : Les expérimentations ont-elles permis d'accroître la reconnaissance sociale des actions d'engagement des jeunes, y compris sous leurs formes les plus informelles ?**
  - Les expérimentations ont-elles encouragé la participation des jeunes au débat public ?
  - Quelle(s) forme(s) a prise(s) l'expression des jeunes dans l'espace public ?

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- Comment les jeunes qui s'engagent innovent-ils dans la mise en place des répertoires d'action des organisations de jeunes ?
- Comment les organisations de jeunes se saisissent-elles des outils de communication à leur disposition pour valoriser leur action et l'inscrire dans le débat public ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- typologie des supports et moyens de communication (matériels et dématérialisés) ;
- adaptation des supports et moyens de communication aux interlocuteurs visés ;
- modalités d'élaboration des documents de communication ;
- modalités du processus de diffusion des documents de communication ;
- diversité de productions écrites ou audiovisuelles (notamment sur les réseaux sociaux) faisant état du point de vue des jeunes ;
- Temps (formels et informels) dédiés à la concertation sur la stratégie de communication.

La participation des jeunes dans l'espace public n'émerge pas dans une sorte de vide institutionnel et médiatique. Au contraire, elle repose sur l'insertion des jeunes dans des réseaux institutionnels, médiatiques et professionnels. Ce capital social collectif donne ensuite la capacité aux jeunes de prendre la parole à titre collectif ou individuel dans l'espace public, et notamment auprès des décideurs.

> **Q15 : La mise en réseau a-t-elle contribué à porter la parole des jeunes auprès des décideurs ?**

- Plus largement, comment les OJ parviennent-elles à mettre à l'agenda politique les causes qu'elles défendent ?

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- Quelles actions ont spécifiquement pu faire le lien entre les revendications des organisations de jeunes et l'agenda politique (local, national ou européen) ?
- Quels sont les principaux relais institutionnels et professionnels de la prise de paroles des jeunes dans l'espace public ?
- Quelles sont les ressources apportées par ces relais institutionnels et professionnels (au sens de capital social) ?
- Le « tissage de réseau » entre les organisations de jeunes<sup>166</sup> facilite-t-elle la visibilité et la prise en compte de la parole des jeunes auprès des acteurs institutionnels ?
- Les organisations qui fonctionnent essentiellement en réseau<sup>167</sup> jouent-elle un rôle spécifique dans le portage de la parole des jeunes ?
- Les organisations de jeunes estiment-elles alors avoir un poids décisionnel dans la construction des politiques publiques ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- type d'interactions formelles entre les organisations (participation commune à des événements, siège au CA, d'autres organisations, etc.) ;
- type d'interactions formelles entre les membres d'une organisation et des décideurs politiques (local et national) ;
- existence et qualité des relations formelles entre les organisations ;
- existence et qualité des relations informelles entre les organisations ;
- stratégies déployées pour identifier et enrôler des relais institutionnels et professionnels
- identification des types de partenariats avec les institutions (conventions, etc.).

Les organisations de jeunes retenues dans le cadre de l'expérimentation APOJ ont des échelles d'intervention très diverses (niveaux locaux, régionaux, inter-régionaux, nationaux et internationaux), auprès d'une diversité d'acteurs institutionnels, dont l'intérêt pour les actions portées peut être variable. La réflexion sur le portage de la voix des jeunes interroge dès lors la manière dont les projets expérimentaux ont pu influencer sur les relations entre les organisations les institutions :

---

<sup>166</sup> A titre d'exemple : Animafac, Jets d'encre, la JOC et le MRJC sont membres du Forum Français de la Jeunesse. Etudiants et Développement siège au Conseil d'administration d'Animafac et Générations Cobaye (porteur du Collectif Appel de la jeunesse) fait partie de l'incubateur d'Animafac.

<sup>167</sup> Certaines organisations de jeunes sélectionnées pour l'expérimentation APOJ ont en effet un fonctionnement avant tout basé sur la mise en réseau d'autres organisations. Il en va ainsi d'Animafac, du FFJ, d'Etudiants et Développement, du Collectif Appel de la jeunesse ou encore du Forum régional de la Jeunesse de Lorraine.

> **Q16 : Les actions entreprises ont-elles modifié les relations entretenues par les OJ avec les institutions de leurs territoires d'implantation ?**

- Se sont-elles traduites par un changement dans les stratégies d'investissement du champ politique par les OJ ?

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- Les projets expérimentaux ont-ils conduit les organisations de jeunes à nouer de nouvelles relations avec les institutions ?
- Les institutions mobilisées par les organisations de jeunes ont-elles été amenées à reconsidérer leur vision de celles-ci ?
- Les actions portées par les organisations de jeunes ont-elles eu pour effet de reconfigurer les liens avec les institutions (nouvelles subventions, conventions pluriannuelles, association à des projets portés par ces institutions) ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- stratégie de communication à destination des décideurs institutionnels ;
- participation à des instances institutionnelles décisionnaires en matière de politiques Jeunesse (comités de pilotage, instances de concertation, groupes de travail, etc.) ;
- qualité des relations de partenariat du point de vue de l'OJ ;
- qualité des relations de partenariat du point de vue des partenaires institutionnels locaux ;
- point de vue des partenaires sur l'OJ ;
- mobilisation de nouveaux partenaires dans les cadres des actions expérimentales.

La relation entre jeunes et instances politiques n'est pas seulement un questionnement centré sur le renforcement des organisations de jeunes : il se pose également d'un point de vue plus individuel. En effet, l'expérience d'engagement ou de prise de responsabilités des jeunes peut aussi les renforcer dans leurs carrières d'engagement, qu'elles soient associatives ou professionnelles.

> **Q17 : L'expérience d'engagement, voire la prise de responsabilités au sein des instances décisionnaires des OJ ont-elles modifié leur rapport à la représentation politique et aux modes de participation plus conventionnels ?**

Le questionnement peut être approfondi autour des points suivants :

- Comment les pratiques collectives peuvent-elles servir d'expériences pré-politiques pour les jeunes (et notamment les jeunes non-engagés) ?
- L'engagement via les actions expérimentées favorise-t-il l'envie de traduire l'engagement associatif jeune sous d'autres formes d'engagement dans le champ politique (prise de responsabilité dans des associations d'envergure nationale, engagement dans des syndicats ou des partis politiques, etc.) ?
- L'engagement via les actions expérimentées a-t-il conduit les jeunes à modifier leur perception de la « fermeture » des syndicats et des partis

politiques vis-à-vis de l'engagement et de la prise de responsabilité des jeunes ?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- types de discours sur les modes traditionnels d'engagement des jeunes selon leur type d'implication dans l'association (salarial, volontariat, bénévolat...) ;
- processus de politisation des jeunes et/ou des organisations de jeunes vers des thématiques du champ politique portées par les syndicats ou les partis politiques ;
- processus de conversion du capital militant accumulé pendant l'engagement dans l'OJ en capital politique ;
- marques d'intérêt pour d'autres types d'engagement (dont les formes traditionnelles), multi-appartenances.

#### 4.5. Le transfert des pratiques expérimentées

Le travail évaluatif visera à identifier les effets des actions. L'approche comparative nous permettra de mettre en perspective les résultats obtenus pour chaque projet expérimental, et d'en dégager les conditions de réussite sur d'autres territoires, ou pour d'autres organisations.

> **Q18 : Dans quelle mesure ces actions permettent-elles de dégager des bonnes pratiques pour la mobilisation des jeunes ?**

- Parmi les actions expérimentées, quels sont les outils et pratiques transférables à d'autres OJ ?

Le questionnement pourra également être enrichi sur les destinataires potentiels des actions transférées :

- Les outils et pratiques expérimentées sont-ils transférables à d'autres types d'organisations visant à favoriser l'engagement non seulement des jeunes, mais des citoyens en général ?
- Les OJ porteuses de projet sont-elles représentatives de l'ensemble des OJ? En quoi cela peut-il influencer sur la transférabilité des actions (outils et pratiques)?

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- typologie des outils et pratiques développées ayant contribué à l'objectif de mobilisation ;
- niveau de modélisation des actions et des pratiques expérimentées par les organisations de jeunes ;
- identification de conditions de transférabilité.

- > **Q19 : L'évaluation sera l'occasion d'échanger avec les acteurs des différents projets dans une démarche réflexive et comparative, afin de faire émerger les conditions de succès des projets futurs et de faciliter l'essaimage des initiatives soutenues.**

Le travail d'évaluation pourra prendre en compte la capacité de réflexion que peuvent avoir les différentes organisations de jeunes sur leurs propres pratiques<sup>168</sup>. Il sera intéressant d'étudier, à titre d'exemple : la manière dont celles-ci pensent leurs éventuels outils d'aide à la décision, les effets attendus de la production d'enquêtes et d'études sur leurs publics réels ou visés, ou encore le suivi et l'évaluation de leurs projets expérimentaux.

De manière complémentaire, l'étude évaluative permettra aussi de confronter les résultats obtenus avec les stratégies de développement *post-expérimentation* imaginées par les organisations de jeunes. Sans entrer dans un exercice de prospective, il pourrait ainsi être pertinent de mobiliser les travaux de la Fonda sur les scénarios d'évolution des associations<sup>169</sup> pour renforcer l'analyse sur la transférabilité des actions et la pérennité des organisations de jeunes.

Pour adresser ces questionnements, les indicateurs suivants pourront être mobilisés :

- identification de processus d'évaluation interne des actions ;
- identification de stratégies d'essaimage chez les OJ ;
- discours et attentes des porteurs de projets et bénéficiaires sur l'évaluation externe.

---

<sup>168</sup> Certaines organisations retenues dans l'appel à projets ambitionnent d'avoir une véritable réflexion sur les conditions de l'engagement des jeunes, et en filigrane sur la manière dont les politiques publiques pourraient en faciliter la concrétisation. A titre d'exemple, Animafac, la JOC et le MRJC ont lancé dès 2009 un travail de recherche afin, notamment, de caractériser les organisations de jeunes dirigées par les jeunes, d'identifier ce qui peut les distinguer des autres associations, et de mesurer les effets du turn-over des dirigeants qui les caractérise. (Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *Etude des spécificités des associations de jeunes, dirigées par des jeunes : Animafac, JOC, MRJC, Rapport d'enquête*, décembre 2008).

<sup>169</sup> La Fonda a distingué quatre scénarios possibles : « la marchandisation étendue », « l'Etat se défait », « à l'ère du développement pluriel », « la société inventive ». Fonda, *Les associations dans 10 ans. Quatre scénarios fondés sur différentes hypothèses d'évolution de la société*, 2012.

## 5. Calendrier de l'évaluation

Période	Tâches	Livrables
<b>Janvier 2015</b>	T1 : Réunion de cadrage de l'évaluation	
<b>Février – Mai 2015</b>	T2 : Réalisation d'une synthèse des principaux résultats de la recherche en sciences sociales permettant d'éclairer les enjeux des expérimentations APOJ	L1 : Dossier de présentation de l'évaluation L2 : Note de cadrage
	T3 : Production d'une note méthodologique présentant la démarche d'évaluation, les terrains d'enquête sélectionnés, les outils de collecte des données et le calendrier précisé de l'intervention.	
	T4 : Réunion de présentation de la démarche d'évaluation dans les 16 organisations de jeunes	
<b>Mars 2015 – Janvier 2016</b>	T5 : Entretiens avec les équipes-projet des organisations de jeunes (1)	L3 : Rapport d'évaluation intermédiaire : présentation de l'avancement de l'enquête, des méthodes utilisées et des premiers résultats L4 : Comptes-rendus des entretiens et des observations réalisés L5 : Calendrier de l'évaluation mis à jour L6 : Dossier de préparation de la réunion
	T6 : Entretiens avec les jeunes bénéficiaires des actions (1)	
	T7 : Entretiens avec les partenaires des organisations de jeunes	
	T8 : Observation des actions de l'expérimentation (1)	



	T9 : Réunion de présentation du rapport intermédiaire	
	T10 : Mise en place des tableaux de bord auprès des organisations de jeunes	
<b>Février – juillet 2016</b>	T11 : Entretiens avec les jeunes bénéficiaires des actions (2)	
	T12 : Observation des actions de l'expérimentation (2)	
	T13 : Réalisation de l'analyse de réseau	
	T14 : Réalisation de l'analyse statistique	
<b>Août-septembre 2016</b>	T15 : Analyse des données	L7 : Rapport d'évaluation final
	T16 : Production de l'analyse évaluative	L8 : Comptes-rendus des entretiens et des observations réalisés
<b>Octobre-décembre 2016</b>	T17 : Réunion de présentation du rapport final	

## 6. Bibliographie

### 6.1. Jeunes et organisations de jeunes

#### 6.1.1. Sociologie de la jeunesse

Beaud, S., Pialoux, M., Préface à Renahy, N., *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, 2010.

Coquard, B., « Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature », *Rapport d'étude*, INJEPR – 2015.

Galland, O., Roudet, B., (dirs), *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, L'Harmattan, 2000.

Galland, O., Roudet, B., (dirs.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs : Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris, La Découverte, 2005.

Walther, A., Stauber, B., Pohl, A., « Support and success in youth transitions » in Moreno, M., Almudena (ed.), « Family well-being. European perspectives », *Social Indicator Research Series*, pp. 225-137, 2012.

#### 6.1.2. Sociologie des organisations de jeunes

Blatrix, Cécile, « L'apprentissage de la démocratie : les conseils généraux d'enfants et de jeunes », CURAPP, 1998, pp.72-87.

Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *Etude des spécificités des associations de jeunes, dirigées par des jeunes : Animafac, JOC et MRJC*, Rapport d'enquête, décembre 2008.

Harvard Duclos, B., Nicourd S., *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot, 2005.

Marie, L., « Le GENEPI : Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées », *Labyrinthe*, N°8, 2001, pp.1-4.

Quedrus, S., « La free-party, sociologie d'un vagabondage festif », *Quaderni*, vol.44, 2001, pp. 129-142.

Tranvouez, Y. « La JOC a-t-elle fait son temps ? », *Archives de sciences sociales des religions*, n°484, 1999, pp. 121-122.

#### 6.1.3. Sociologie des organisations associatives

Boitard, F., « L'Etat et les associations, entre méfiance et allégeance », *Vie associative et action citoyenne*, n°1229, 2001, pp. 5-9.

Conférence permanente des coordinations associatives (CPMA), « L'accompagnement pour les associations », *Rapport d'étude*, 2008, p.11.

Dansac, C. et al. (dir.), *Renouvellement et Rajeunissement des Instances Bénévoles Dirigeantes*, Rapport de recherche du Projet REBDA Renouvellement et Engagement des Bénévoles Dirigeants d'Association, Projet Gouvernance des Associations et Rapports de Pouvoir (Figeac: LRPMip, IUT de Figeac / UMR EFTs, juin 2013).

Gadrey, J., *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Une mise en perspective sur la base de travaux récents*, rapport pour la DIES-MiRe, février 2004.

Laville, J.L., Sainsaulieu, R., *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, DDB, 1997, pp.345-349).

NEUJPRO, « Quelles représentativité pour les jeunes dans les associations ? », *Actes du colloque NEUJPRO 2011*.

Tchernogog, V., *Les associations entre crise et mutations : les grandes évolutions*, 2013.

## 6.2. Sociologie de l'engagement

### 6.2.1. Sociologie de l'engagement citoyen et associatif

Baisnée, O., « En être ou pas. Les logiques de l'entre-soi à Bruxelles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166, 2007, pp.123-139

Bernardeau-Moreau, D., et Hély, M., *Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002*, Presses de Sciences Po, 2007.

Hamidi, C., « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine », *Revue Française des Affaires Sociales*, 2002/4, n°4.

Recherches et solidarités, « La France bénévole en 2014 », Mai 2014, pp.8-9

Vermseersch, S., « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue Française de Sociologie*, vol.45, 2004, pp.681-710.

Clarke, J., Coll, K., Dagnino, E, Neveu, C., *Disputing citizenship*, Bristol, Policy press, 2014.

Ion, J., Ravon, B., « Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel », *Lien social et politique*, n°39, 1998, pp. 59-71.

Martinot-Lagarde, P., Hériard-Dubreuil, B., « De nouvelles formes d'engagement », *Revue Projet*, 2008/4 n°305.

Sintomer Y., « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, n°31, 2008, pp. 115-133.

### 6.2.2. Sociologie de l'engagement politique

Bacqué, M.-H., Biewener, C., *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013.

Gaxie, D., « Les logiques du recrutement politique », *Revue Française de Science Politique*, 30 (1), février 1980, p.5-45

Gaxie, D., « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue Française de Sciences Politiques*, 1977, pp.123-154.

Matonti, F., Poupeau, P., « Le capital militant, essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004.

Offerlé, M., *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Montchrestien, 1994.

Ollitrault, S., *Sociologie des écologistes. Militer pour la planète*, PUR, 2008.

Putnam, R., *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York, Simon & Schuster, 2000.

Rivat, E., et Topcu, S., « Citoyens engagés/citoyens concernés », *Dictionnaire de la démocratie et de la participation en ligne* [Accepté, en cours de publication], 2014.

Sawicki, F., « Les temps de l'engagement. A propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in Lagroye, Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp.123-146.

Sawicki, F., et Siméant, J., « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2009, pp. 1-29.

### **6.2.3. Sociologie de l'engagement des jeunes**

AFEV, *Les jeunes et l'engagement politique*, Rapport de l'Observatoire de la jeunesse solidaire, 2014.

Bantigny, L., « Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, XXe siècle), *Histoire@Politique*, 2008/1, n°4.

Becquet, V., « Le service civil : un espace de socialisation politique ? L'exemple d'unis-cité », *Agora/débat jeunesse*, n°47, 2011.

Becquet, V., Tiberj, V., "Les jeunes face au politique : 2ème partie : pratiques et carrières." *Agora débats/jeunesses* n°52, 2009

Cicchelli, V., « Comment exercer le métier du sociologue dans une société caractérisée par une forte circulation des savoirs ? Le cas des dispositifs ministériels français d'incitation à l'engagement », *Nouvelles pratiques sociales*, numéro spécial « Vers de nouvelles pratiques citoyennes », vol.18, 2006.

Ciosi, L., « Projets participatifs avec des adolescents : les conditions de leur implication », *Informations sociales*, n°181, 2004, pp.42-49.

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Seine-Saint-Denis, « Impliquer les jeunes dans les associations ? », *Rapport du groupe 'Implication des jeunes dans les associations'*, pp. 1-9.

Dagnaud, M., *Génération Y. Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*, Presses de Science Po, 2013.

Diebold, N., « Parier sur l'habileté sociale des jeunes », *Agora/Débats jeunesse*, n°43, 2007, p.68-76

Greissler, E., « Les contours de l'alter-engagement des jeunes en situation de marginalité », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], N°14, Printemps 2014.

INJEP, « Participation associative : des jeunes de plus en plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, 2011, n°4, pp. 1-4.

Loncle, P. (dir.), « Jeunesse : participation formelle et informelle », *Rapport d'analyse, Première étape de la recherche collaborative réalisée par la Chaire de recherche sur la jeunesse*, 2014

Muxel, A., *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences-Po, janvier 2001.

Observatoire de la jeunesse solidaire, *Les jeunes et l'engagement politique*, Rapport de l'enquête 2014, p.1-4.

Rizet, S., « Jeunes mineurs en associations. Quel impact sur leurs parcours ? », *Cahiers de l'action* n°28, juin 2010.

Tisdall, E.-K., Davis, J.-M., Hill, M., Prout, A., *Children, young people and social inclusion, participation for what?* Bristol: The policy press, 2006

#### **6.2.4. Sociologie des jeunes dits « en difficulté »**

Abdelnour, S. et al., « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines*, n°74, 2009, pp.73-95.

Becquet, V., Tiberj, V., "Les jeunes face au politique." *Agora débats/jeunesses* n°51, 2009.

Becquet, V., Goyette, M., « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, printemps 2014.

Boumaza, M., Pierru, E., « Des mouvements de précaire à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, n°65, 2007, pp.7-25.

Boutillon, J. et Prévot, M., « Le collectif Jeudi noir, de nouveaux activistes urbains ? Entre rupture et continuité dans les formes de militantisme », *L'information géographique*, vol.76, 2012, pp.42-57.

Céreq, « La mobilité internationale des jeunes ayant le moins d'opportunité : retour d'expérience », *Brève du Céreq*, n°293, 2011, pp. 1-4.

INJEP, « L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités : L'exemple du programme Envie d'agir », *Cahiers de l'action*, n°33, 2011.

Hbila, C., « La participation des jeunes des quartiers populaires : un engagement autre malgré des freins », *Sociétés et jeunes en difficulté*, n°14, printemps 2014.

Mouchard, D., « La mobilisation des 'sans' dans la France contemporaine : l'émergence d'un radicalisme auto-limité », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol.52, n°4, 2001, pp. 425-447.

Plomb, F. et Henchoz, C., « Les engagements infra-politiques des jeunes en difficulté d'insertion : entre institutions et pratiques autonomes », *Sociétés et jeunes en difficulté*, n°14, 2014.

#### **6.2.5. Sociologie des mouvements sociaux**

Bimber, B., Flanagin, A.J., Stohl, C., «Reconceptualizing collective action in the contemporary media environment », *Communication Theory*, vol.15, issue 4, pp. 365-388, 2005.

Boltanski, L. Chiappello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1991.

Champagne, P. « La manifestation. La production de l'évènement politique », *Acte de la recherche en sciences sociales*, 1984, n°12-13, pp.19-41

Filleule, O., Mathieu, L., Péchu, C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, 2009.

Filleule, O. « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », in Filleule, O., Agrikolansky, E. et Sommier, I. *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, 2010, pp. 77-100.

Inglehart, R., *The silent revolution*, Princeton University Press, 1977.

Ion, J., *La fin des militants*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 1997.

Mathieu, L., « Des mouvements sociaux à l'analyse de la politique contestataire. Les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspectives », *Revue Française de Sociologie*, vol.45, 2004, pp.561-580.

Mauger, G., *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique ?*, Paris, Ed. Le Croquant, 2006.

Neveu, E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996.

Tilly, C., *La France conteste de 1600 à nos jours, Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1988, vol. 43, n° 1, pp. 137-140.

Tilly, C., « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », in *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°4, octobre 1984, pp. 89-108

Tilly, Charles, « Contentious repertoires in Great Britain, 1758-1834 », in Traugott, Mark (ed.), *Repertoires and cycles of collective action*, Durham and London, Duke University Press, 1995, p.26

Touraine, A., *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973, pp.361-363.

### **6.2.6. Education populaire : mouvements et méthodes**

Cedefop, *Terminology of European education and training policy*, Luxembourg : Publications Office of the European Union, 2014.

Chauvière, M., « Education populaire et mouvements familiaux ouvriers chrétiens », *Vie sociale*, n°4, 2009, pp. 55-67.

INPES, « Les jeunes et l'éducation pour la santé par les pairs », *La santé de l'Homme*, n°421, sept-oct. 2012.

Numéro spécial, « Éducation populaire : mutation ou disparition », *Vie Sociale*, 2009.

Numéro spécial, « Partie I : Jeunesses, l'avenir au présent », *Revue Projet*, n°305, 2008.

Tamarcaz O. « L'approche pédagogique par les pairs : perspectives historiques ». In : Baudier F., Bonnin F., Michaud C., Minervini M.-J. *Approche par les pairs et santé des adolescents. Actes du Séminaire international francophone*. Besançon, 5-7 décembre 1994. Vanves : CFES, coll. Séminaires, 1996.

## **6.3. Sociologie politique et politiques publiques**

### **6.3.1. Sociologie des réseaux et du capital social**

Bourdieu, P., « Le capital social : notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977, vol.31, pp.2-3.

Bourdieu, P., *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.

Diani, M., McAdam, D., *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford: Oxford University Press, 2003.

Godechot, O., et Mariot, N., « Capital individuel et collectif, Structure relationnelle des jurys de thèses et recrutement en science politique », *Revue Française de Science Politique*, vol.45, 2004, pp. 243-282.

### 6.3.2. Sociologie de l'exclusion

Castel, R., « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, 1994, (22), p. 11-27.

Castel, R., « La nouvelle question sociale », *Spécificités* 1/2014, n°6, p.19-29.

### 6.3.3. Rapports d'évaluation des expérimentations FEJ sur l'engagement des jeunes

Galland, O., Cicchelli, V., Stevanovic, J., Rapport final d'évaluation de l'expérimentation « *Outils de développement et de formation sur l'accompagnement de projets à l'initiative des jeunes mineurs* », Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, septembre 2013.

Le Grand E., *Rapport final d'évaluation « ESPAIR - Éducation santé par les pairs »*, Fonds d'expérimentation Jeunesse, Octobre 2012

Offroy C., Olivier A., Verba D., *Rapport final d'évaluation « Réussite solidaire - Je réussis ma vie avec la ville »*, Fonds d'Expérimentation Jeunesse, Septembre 2013.

Oratio Etudes & Conseil, *Rapport final d'évaluation « Génération réactive »*, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, Septembre 2013.

Trajectoires - Groupe Reflex, *Rapport final d'évaluation « Chantier Jeunes Citoyens »*, Fond d'expérimentation Jeunesse, Mars 2012.

Trautmann, J., *Rapport final d'évaluation de l'expérimentation « Passeport d'engagement »*, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, 2012

### 6.3.4. Analyse des politiques publiques

Bier, B., « La 'politique de la reconnaissance' comme catégorie d'analyse de l'action publique en direction des jeunes », *Pensée plurielle*, n°14, 2007, pp.53-65.

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Isère, *Enquête départementale sur la place et le rôle de l'Information Jeunesse dans les politiques territoriales de la jeunesse*, janvier 2011.

Gaglio, G., *Sociologie de l'innovation*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2012, 126 p

Geddes, M., « Intégrer les jeunes à la démocratie locale en Grande-Bretagne : tensions au New Labour ». *Lien social et politiques*, no 48 (2002): 151-166

Krzala-Jaworska, « Les municipalités à la conquête des réseaux sociaux. Mais pour quoi faire ? », *Communication et organisation*, n°43, 2013, pp.86-104.

Laborier, P., « Historicité et sociologie de l'action publique », in CURAPP, *Historicité de l'action publique*, PUF, 2003.

Labadie, F., « Politiques locales de jeunesse et territorialisation de l'action publique », *Agora/Jeunesse*, n°43, 2007.

Loncle, P., et Rouyer, A., « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », *Revue française des affaires sociales*, n°4, 2004, pp.133-154.

Loncle P., *Politiques de jeunesse, les défis majeurs de l'intégration*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

Loncle, P., « Recherche et politiques de jeunesse : quels apports pour la décision et la pratique ? », Leçon inaugurale de la Chaire Jeunesse, EHESP, 2012.

Loncle, P., « Elaborer une stratégie jeunesse », *Actes du colloque NEUJ PRO 2013*, Vichy, 9-10-11 octobre 2013.

Loncle, P. (dir.), « Jeunesse : participation formelle et informelle », *Rapport d'analyse, Première étape de la recherche collaborative réalisée par la Chaire de recherche sur la jeunesse*, 2014.

Richardson, J., « Government Interest Groups and Policy Change », *Political Studies*, n°48, 2000, p.1006-1025.

Richez, J.-C., « Six façons bien différentes de voir la jeunesse », *Territoires*, n°475, février 2007, pp.24-25.

Sintomer, Y., De Maillard, J., « The Limits of Local Participation and Deliberation in the French 'Politique de la Ville' », *European Journal of Political Research*, vol.46, n°4, 2007, pp.503-529.

Tétard, F., *La jeunesse et sports et « la participation des jeunes », dialogue ininterrompu entre un ministère et une utopie*, Rapport pour la mission Évaluation Recherche, Ministère Jeunesse et Sports, 1997.



## 7. Présentation de l'Agence Phare

Créée en 2013, Phare est une agence d'étude et de conseil spécialisée dans l'analyse de politiques publiques et l'évaluation de projets expérimentaux, au croisement de plusieurs champs d'action : la jeunesse, la gouvernance des politiques publiques, la transition numérique.

### 7.1. L'équipe de l'Agence Phare

L'agence est composée de deux consultants aux parcours complémentaires, François Cathelineau (diplômé de Sciences-Po) et Emmanuel Rivat (docteur en sciences politiques).

Cette équipe sera composée pour l'évaluation de l'expérimentation APOJ de François Cathelineau et Emmanuel Rivat, associés à deux consultants indépendants choisis pour la complémentarité de leurs compétences : Laetitia Mellottée et Pierre-André Juven.

L'agence Phare mobilise les méthodes classiques d'évaluation (analyse documentaire, entretiens, observations, questionnaires), et se singularise par l'usage de l'analyse et de la cartographie des réseaux d'acteurs.

### 7.2. L'Agence Phare : compétences et expériences

#### ➤ **Une forte expérience de l'évaluation dans le champ des politiques publiques, notamment des politiques Jeunesse**

Suite à différents travaux d'évaluation d'expérimentations sociales dans le champ de la jeunesse, l'Agence Phare a mené l'évaluation de l'expérimentation *Information Jeunesse – Service Public de l'Orientation* (IJ-SPRO) pour le compte du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, sur les conditions d'intégration du réseau Information Jeunesse comme acteur du SPRO et, plus largement, sur la coopération des réseaux de l'AIOA sur les territoires (mars 2014 à janvier 2015)<sup>170</sup>.

#### ➤ **Une expertise pointue des champs de la sociologie des mouvements sociaux, de la vie associative et de l'engagement des jeunes**

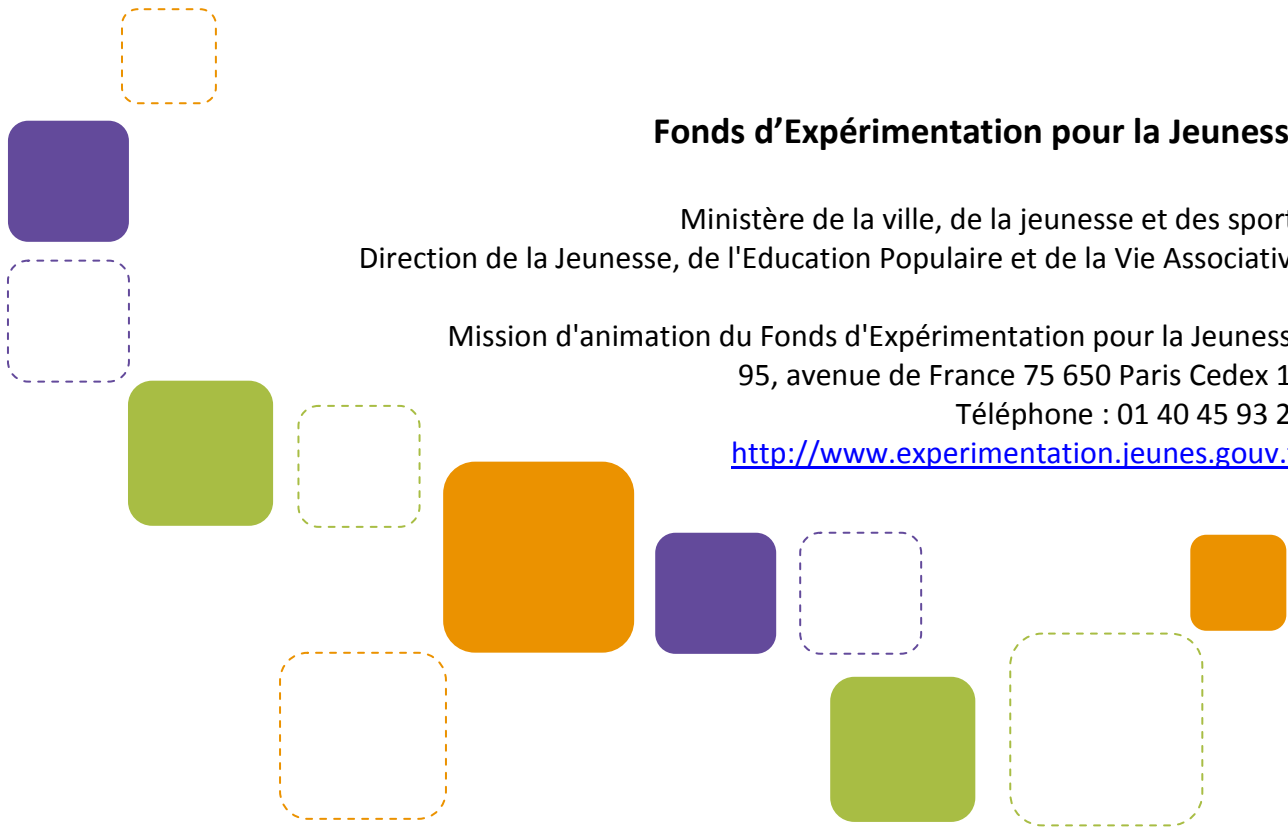
Les consultants de l'Agence Phare ont réalisé plusieurs missions sur l'étude de l'engagement des jeunes, dans le milieu associatif ou dans les mouvements sociaux. A ce titre, l'agence Phare a réalisé plusieurs enquêtes qualitatives auprès des publics jeunes dans ses différents travaux, sous la forme d'observations et d'entretiens (individuels et collectifs), permettant de mieux comprendre leurs trajectoires individuelles et les problématiques d'engagement de jeunes dans les associations de jeunes.

#### ➤ **Une forte expérience comparative dans l'analyse et la cartographie des réseaux d'action publique**

Cette expérience se décline sous trois angles : une compétence forte dans le domaine de la recherche en sciences sociales, et pour des activités de conseil visant à renforcer la mobilisation, la coordination et la construction d'une culture commune par les acteurs d'un secteur ou d'un territoire. L'Agence Phare accompagne ainsi les starts-up de la promotion 2015 du programme d'accélération de l'incubateur du SenseCube, de la communauté MakeSense.

---

<sup>170</sup> Voir la la note de cadrage produite par l'agence Phare dans le cadre de l'évaluation de l'expérimentation IJ-SPRO pour le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse [\[en ligne\]](#).



## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>